

V^{ème} Forum Mondial de l'Eau : Tous à Istanbul pour une meilleure gestion de l'eau par bassin !



Le V^{ème} Forum Mondial de l'Eau se tiendra à Istanbul du 16 au 22 mars 2009 à l'invitation du Gouvernement turc et du Conseil Mondial de l'Eau.

C'est un rendez-vous majeur à ne pas manquer !

Le Réseau International des Organismes de Bassin - RIOB appelle à la mobilisation de ses Membres et Observateurs pour venir présenter à Istanbul leurs expériences, échanger et débattre pour développer et améliorer la gestion par bassin et la coopération transfrontalière dans le monde.

Depuis les années 90, que de progrès ont été réalisés !

La gestion par bassin des fleuves, des lacs ou des aquifères a connu un développement rapide dans de nombreux pays, qui en font la base de leur législation nationale ou l'expérimentent dans des bassins pilotes.

La Directive-Cadre européenne sur l'Eau de 2000 fixe, par exemple, un objectif de bon état écologique dans les Districts Hydrographiques nationaux ou internationaux des 27 Etats-Membres actuels et des Pays candidats à l'adhésion de l'Union Européenne.

La gestion des bassins des 263 fleuves et de centaines d'aquifères transfrontaliers est de plus en plus prise en compte au sein de Commissions, d'Autorités ou d'Organisations Internationales de Bassin, qui se créent ou se renforcent sur tous les continents.

Le Forum d'Istanbul sera pour nous l'occasion de faire le point de ces avancées, mais aussi des difficultés qui subsistent et du chemin qui reste à parcourir.

Le RIOB et l'UNESCO ont conjointement proposé au Secrétariat du Forum d'animer, en partenariat avec les autres Organisation intéressées, le thème 3.1 du Forum, consacré à **la gestion de bassin et à la coopération transfrontalière.**

Nos idées progressent, mobilisons-nous pour faire connaître nos résultats à Istanbul en mars 2009 !

www.riob.org

www.worldwaterforum5.org

7^{ème} Assemblée Générale

Debrecen - Hongrie - 7-9 juin 2007



Madeleine de Grandmaison et Laszlo Kothay

DÉCLARATION DE DEBRECEN

Du 7 au 9 juin 2007, **217 délégués, venus de 46 Pays**, représentants des Administrations Gouvernementales chargées de la gestion de l'eau, d'Organismes de Bassin existant ou en cours de création, ainsi que des Institutions de Coopération bi et multilatérales intéressées, se sont réunis à Debrecen en Hongrie, dans le cadre de la **7^{ème} Assemblée Générale du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)**, dont l'OIEau assure le Secrétariat Technique Permanent.

Les délégués ont réaffirmé que les ressources en eau douce sont limitées et menacées partout dans le monde et que l'amélioration de leur gouvernance, dans le respect de l'environnement, est une des clefs essentielles du développement durable.

Or, dans le monde, le constat est alarmant !

Changement climatique, pollution, gaspillage, destruction des écosystèmes : la situation est grave dans beaucoup de pays et nécessite la mise en œuvre urgente de réformes ambitieuses.

Les objectifs du Millénaire pour l'eau potable et l'assainissement ne pourront pas être atteints, sans que des progrès significatifs soient accomplis simultanément pour introduire une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), organisée à l'échelle pertinente des bassins versants des fleuves, des lacs et des aquifères, qu'ils soient locaux, nationaux ou transfrontaliers.

Une évidence : la Gestion Intégrée des Ressources en Eau par bassin s'impose partout dans le monde !

Les bassins versants des fleuves, des lacs et des aquifères, sont les territoires géographiques naturels pertinents pour organiser la gestion de l'eau.

En effet, les bassins versants sont les territoires naturels où l'eau s'écoule, en surface comme dans le sous-sol, quelles que soient les frontières et limites nationales ou administratives traversées.

Depuis les années 90, des progrès significatifs ont été d'ores et déjà réalisés.

La gestion par bassin a connu un développement rapide dans de nombreux pays, qui en ont fait la base de leur législation nationale sur l'eau ou l'expérimentent dans des bassins pilotes nationaux ou transfrontaliers. L'expérience acquise permet aujourd'hui d'affirmer que **la Gestion Intégrée des Ressources en Eau par bassin apporte un réel avantage de gouvernance.**

La Gestion des Ressources en Eau doit être organisée au niveau géographique où se posent les problèmes, c'est-à-dire :

- 1 à l'échelle des bassins versants, locaux, nationaux ou transfrontaliers, des fleuves, des lacs et des aquifères,
- 2 en s'appuyant sur des systèmes intégrés d'information, permettant de connaître les ressources et leurs usages, les pressions polluantes, les écosystèmes et leur fonctionnement, d'identifier les risques et de suivre les évolutions. Ces systèmes d'informations devront servir de base objective à la concertation, à la négociation, à la prise des décisions et à l'évaluation des actions entreprises, ainsi qu'à la coordination des financements des différents bailleurs de fonds,
- 3 sur la base de Plans de Gestion, ou Schémas Directeurs, fixant les objectifs à atteindre à moyen et long terme,
- 4 par la réalisation de programmes de mesures et d'investissements prioritaires pluriannuels successifs,

5 en mobilisant des financements spécifiques, sur la base de l'application du principe "pollueur-payeur" et de systèmes "utilisateur-payeur",

6 avec une participation à la prise des décisions, à côté des Administrations Gouvernementales compétentes, des Autorités Territoriales concernées, des Représentants des différentes catégories d'utilisateurs et d'Associations de protection de la nature ou porteuses d'intérêts collectifs. C'est cette participation qui assurera, dans la concertation, l'acceptabilité sociale et économique des décisions. La décentralisation est la base de l'efficacité des politiques de l'eau.

Les cadres juridiques et institutionnels doivent permettre l'application de ces six principes.

Il faut prendre en compte la situation particulière des **263 fleuves ou lacs et de plusieurs centaines d'aquifères**, dont les bassins sont partagés entre au moins deux pays riverains.

Des accords de coopération doivent ainsi être initiés ou confortés entre ces pays, pour y instaurer **une indispensable solidarité de bassin.**

Il apparaît nécessaire de soutenir la création de **Commissions Internationales** ou d'Organismes équivalents et de renforcer celles ou ceux qui existent déjà.

De telles Organisations Internationales permettent un meilleur dialogue, l'échange des informations utiles, la résolution des conflits potentiels, le partage des bénéfices d'une meilleure gestion commune et le renforcement de la coopération transfrontalière.

Les accords de gestion des aquifères transfrontaliers doivent, en particulier, être développés, compte tenu de leur fragilité.



217 délégués venus de 46 pays



L'adaptation de la gestion de l'eau au changement climatique.

Le réchauffement climatique est désormais une réalité incontestable et les ressources en eau douce seront directement touchées par celui-ci, dans les toutes prochaines années, avec pour conséquences annoncées :

- ◆ le renforcement des phénomènes extrêmes, tels que les sécheresses et les inondations,
- ◆ la fonte des glaciers et la réduction de l'enneigement des zones de montagnes, qui n'assureront plus la régulation des débits des grands fleuves qui y prennent tous leur source,
- ◆ une modification des espèces végétales et de la couverture des sols, qui se traduira par une érosion accrue,
- ◆ une remontée du niveau des mers et des océans, qui risque de noyer les îles coralliennes, les basses terres côtières, les zones de polders et les deltas et embouchures des fleuves, dont l'écoulement sera modifié,
- ◆ une pénétration des eaux salées à l'intérieur des terres et dans les aquifères côtiers,
- ◆ des déplacements importants de populations.

Il est donc indispensable de travailler très rapidement à l'adaptation des politiques de gestion des ressources en eau, en prenant en compte les éléments nouveaux du changement climatique.

Une priorité : rattraper le retard pris pour l'assainissement !

85 % des pollutions anthropiques sont déversées dans les milieux naturels sans aucune épuration.

Les conséquences sur la santé humaine et l'hygiène, sur le développement économique et sur la dégradation des milieux naturels sont très significatives et s'aggravent faute de mesures suffisantes.

Le retard pris pour l'assainissement est extrêmement préoccupant et nécessitera des réformes urgentes, plusieurs décennies d'effort soutenu et des moyens financiers considérables.

La gestion, l'exploitation, la maintenance et le renouvellement des installations sont un défi pour assurer la pleine efficacité des investissements.

La formation professionnelle des employés du secteur devra être organisée à grande échelle.

La réduction des pollutions diffuses est nécessaire pour maintenir ou retrouver un bon état des eaux.

Le RIOB recommande que les pratiques agricoles soient adaptées pour limiter les risques de pollution (fertilisation et utilisation des pesticides).

La participation des usagers doit être organisée au sein de Comités ou Conseils de Bassin pour permettre une réelle mobilisation partenariale.

Ces instances devront être associées aux décisions, dans le cadre de procédures définissant clairement leur rôle, qui devra être facilité par la mise en place de systèmes intégrés d'information servant de base objective à la concertation, à la négociation et aux prises de décision.

Des moyens importants devront être consacrés à la sensibilisation et à la participation du public et notamment les femmes et les jeunes.

Le financement par les usagers est une conséquence logique de leur participation.

Les investissements nécessaires pour gérer durablement, administrer, préserver et contrôler les ressources et les écosystèmes, ainsi que pour assurer l'exploitation des services et équipements collectifs, leur maintenance et leur renouvellement demandent des moyens financiers considérables.

La nécessité de mettre en place des systèmes de financement complémentaires reposant sur la participation et la solidarité des usagers s'impose partout.

Ces dispositifs permettent de créer une incitation à la limitation des gaspillages et à la dépollution ou la réduction des rejets, par la modification des comportements des usagers.

Le RIOB recommande la généralisation progressive du principe de récupération des coûts, notamment sous forme de redevances de bassin, dont l'efficacité a été démontrée partout où elle a été réalisée, en assurant une solidarité entre les catégories d'usagers, entre l'amont et l'aval et entre les générations.

L'amélioration de la connaissance des ressources en eau, des milieux aquatiques et de leurs usages est indispensable pour permettre les bonnes prises de décisions.

Les réseaux d'annonce des crues, des sécheresses et des pollutions doivent être développés et coordonnés.

Il faut préciser quelles sont les institutions responsables de l'organisation et de l'exploitation permanente de tels systèmes et leur garantir des moyens suffisants d'investissements et de fonctionnement continu sur le long terme.

Le RIOB demande aussi que la problématique de la gestion de l'eau et des milieux en espace insulaire soit mieux prise en compte par les Institutions multilatérales et les Autorités nationales concernées.



Il faut soutenir la création et le renforcement des Organismes de Bassin dans le monde !



TWINBASIN^{xn}

Pour la promotion de jumelages entre Or



42 Pays impliqués dans TWINBASIN^{xn}

Le projet TWINBASIN^{xn}, animé par l'OIEau et le RIOB, s'est terminé fin 2007.

En 4 ans, le projet a obtenu des résultats très intéressants : **41 jumelages aidés techniquement et financièrement, plus de 100 missions d'échange d'expériences, impliquant 70 Organismes de Bassin originaires de 42 Pays.** Notamment, les représentants des deux plus grands Bassins au monde - ceux des Fleuves Amazone et Congo - se sont rencontrés grâce au soutien du projet et ont signé un accord de jumelage.

Il est clair que **les jumelages sont un outil performant pour améliorer le fonctionnement des Organismes de Bassin et développer une véritable Gestion Intégrée des Ressources en Eau opérationnelle.**

Les jumelages permettent le développement des capacités requises dans les Organismes de Bassin, aussi bien sur les sujets techniques qu'institutionnels.

Les décideurs doivent être conscients de cette pertinence pour mobiliser les moyens nécessaires à la véritable mise en œuvre d'échanges effectifs.

Les enseignements du projet ont été synthétisés et mis en ligne sur le site www.twinbasin.org. L'ensemble des événements du RIOB et de ses réseaux régionaux permettront de mieux en diffuser les enseignements, notamment sur les thématiques de la "Gouvernance", des "Processus participatifs de prise de décision" et de l'"Analyse économique".

Emanuella Nanova

Office International de l'Eau
Tél. : +33 4 92 94 58 14
e.nanova@oieau.fr

Séminaire de Rochehaut

Le volet économique de la Directive-Cadre sur l'Eau

Avec le soutien de TWINBASIN^{xn}, un important Séminaire a réuni en avril 2007 à Rochehaut (Belgique) les représentants d'Organismes de Bassin de 6 Pays (Bulgarie, Roumanie, Lettonie, Malte, Région Wallonne et France) particulièrement motivés par la dimension économique de la GIRE et des Plans de Gestion.

Ils ont travaillé sur le volet économique de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau et élaboré un "guide" disponible sur les sites Web de TWINBASIN^{xn} et de l'Agence de l'Eau française Artois-Picardie.

Ce séminaire a permis d'établir une proposition pour la mise en œuvre des Programmes de Mesures en Bulgarie dans le cadre de la coopération institutionnelle entre les Autorités de l'eau bulgares et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Le programme s'est notamment concentré sur les points suivants :

- l'apport de l'analyse coût-efficacité pour le développement des Programmes de Mesures,
- les demandes de dérogation,
- la récupération des coûts.

Ce séminaire a permis également d'animer une session du **jeu de formation "ECO WHAT ?"**, qui permet, dans un contexte ludique, mais imprégné de réalisme, et à partir de l'analyse économique, d'argumenter l'intérêt d'un Plan de Gestion de bassin versant auprès de décideurs.

Arnaud Courtecuisse

Agence de l'eau Artois-Picardie
Tél. : +33 3 27 99 90 60
a.courtecuisse@eau-artois-picardie.fr

www.eau-artois-picardie.fr



www.twinbasin.org

ONU - ECOSOC

Le RIOB obtient le statut consultatif spécial

Le RIOB a été admis au statut consultatif spécial auprès du **Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'Organisation des Nations Unies.**

Les Organisations Non Gouvernementales, à but non lucratif ou bénévoles, peuvent ainsi développer une collaboration mutuellement profitable avec les Nations Unies.

Les droits et privilèges, énumérés en détail dans la résolution 1996/31 de l'ECOSOC, permettent aux Organisations qualifiées d'apporter leur contribution aux objectifs et aux programmes de travail des Nations Unies, en tant qu'experts techniques, conseillers et consultants auprès des Gouvernements et de l'ONU.

En termes concrets, cela implique la participation du RIOB au sein de l'ECOSOC et de ses différents Organismes rattachés, sa présence aux réunions, ainsi que des interventions orales et des rapports écrits sur les questions à l'ordre du jour.

Les Organisations auxquelles le statut a été accordé sont également invitées à assister aux Conférences Internationales organisées par les Nations Unies, aux sessions spéciales de l'Assemblée Générale des Nations Unies et des autres Organismes inter-gouvernementaux.

Actuellement, seulement 2719 ONG dans le Monde ont ce statut.

www.un.org/ecosoc

ganismes de Bassin

Jumelage entre le Murrumbidgee et le Davao



Ce jumelage a été signé en 2006 dans le cadre de **TWINBASINSM**.

Il porte sur le transfert d'outils innovants et de technologies pour l'irrigation et l'utilisation des eaux urbaines entre les Bassin du Murrumbidgee (Australie) et du Fleuve Davao (Philippines).

L'un de ces outils innovants est le modèle hydrologique "SWAGMAN" (Salt Water and Groundwater MANagement), déjà utilisé comme outil de formation et de gestion par les responsables de l'environnement et les agriculteurs dans le Bassin australien du Murrumbidgee et dont le jumelage vise l'adaptation au Bassin du Davao aux Philippines.

Le Professeur Shahbaz Khan du programme HELP de l'UNESCO, Australie, et le Dr. Ruth Gamboa de la Fondation PCEEM Davao, Philippines, œuvrent à l'animation du jumelage avec les principaux acteurs que sont la Mairie de la ville de Davao, le Ministère de l'Agriculture, l'Autorité Nationale de Développement Economique, l'Université des Philippines, le PCEEM, CRS et KFI.

Les Institutions des Philippines sont encore généralement mieux organisées pour une gestion de l'approvisionnement en eau en fonction des demandes

des divers acteurs (population, industrie, agriculture, irrigation, ...) plus qu'à une approche durable et intégrée.

Dans le cadre de ce jumelage de bassins, les Institutions impliquées sont incitées à s'inspirer des politiques et des Lois adoptées dans le Bassin du Murrumbidgee pour préserver le Bassin du Davao.

Il s'avère que les missions **TWINBASINSM** ont été une occasion d'apprendre et de partager les meilleures pratiques et les retours d'expériences.

Ce jumelage apporte de nouvelles idées et des stratégies et approches innovatrices dans la gestion environnementale et économique.

Il a été récompensé par l'"Eureka Water Prize" du Gouvernement Australien.

Prof. Shahbaz Khan
UNESCO HELP CSIRO/CSU
Fax : + 61269332647
Shahbaz.Khan@csiro.au

www.csiro.au



"WBCSD"

Le "Global Water Tool"

Le "World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)", Association Mondiale de 200 Entreprises multinationales, a lancé le "Global Water Tool" (Outil Global sur l'Eau) pendant la Semaine Mondiale de l'Eau à Stockholm en août 2007.

Cet outil permet aux Entreprises et aux Organisations de cartographier leur consommation d'eau et d'évaluer leurs risques d'approvisionnements.

Il est téléchargeable sur le site Internet du "WBCSD".

Le "Global Water Tool" permet de répondre à des questions essentielles

telles que : Combien de sites industriels sont situés en zones de pénurie d'eau ? Quels sont les sites menacés ? Combien d'employés vivent dans des pays qui n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement ? Combien de distributeurs sont localisés en zones de pénurie d'eau ? ...

L'outil ne fournit pas de conseils spécifiques sur les situations locales, qui nécessitent une analyse détaillée particulière.

Eva Haden
World Business Council for Sustainable Development
Fax : +41 22 8393 131
haden@wbcso.org

www.wbcso.org

"UNECE"

Métadatabase des données sur l'eau

Le Ministère français de l'Ecologie (MEDAD), souhaite développer les actions de coopération internationale dans le domaine des Systèmes d'Information sur l'Eau.

Il a participé à la 8^{ème} réunion du groupe de travail monitoring de l'UNECE (UN Economic Commission for Europe) à Helsinki, du 25 au 27 juin 2007, qui regroupait des experts du secteur de l'eau de l'Union Européenne et de l'Europe Orientale, du Caucase et d'Asie Centrale, et a présenté l'expérience française dans le domaine de l'administration des métadonnées sur l'eau, développée dans le cadre de la mise en place du Système d'Information sur l'Eau (SIE) en France et de l'étude de faisabilité en cours d'un Mécanisme Régional d'Observation sur l'Eau en Méditerranée.

Suite à cette réunion, le groupe de travail monitoring de l'UNECE a demandé à ce que la France puisse contribuer au pilotage de ses travaux relatif à la création d'une "métadatabase" des sources d'information gérées par l'UNECE, notamment pour les données collectées dans le cadre des bilan/diagnostics pilotés par l'UNECE sur les principaux bassins transfrontaliers d'Europe Centrale, d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie Centrale.

Dans cette optique, une note conceptuelle et un premier prototype de "métadatabase" seront préparés par l'OIEau, intervenant comme opérateur spécialisé du MEDAD, pour le début 2008, tandis qu'un Plan d'Action, permettant la mise en œuvre effective de ce système, sera présenté au groupe de travail.

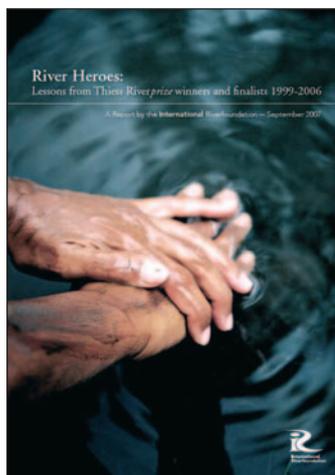


Zone géographique couverte par l'UNECE en Europe, Caucase et Asie Centrale



"International Riverfoundation"

"Les Héros de fleuves"



"Les Héros de Fleuves", rapport de l'International RiverFoundation (IRF), porte sur les efforts faits par des personnalités pour sauver des fleuves à travers le monde. Ce rapport présente les retours d'expérience pour la gestion des fleuves dans des contextes et pays différents.

Depuis plusieurs années, "l'International Riverfoundation" et le Riverfestival de Brisbane en Australie ont aidé à la restauration des fleuves et de leurs écosystèmes dans le monde. Ils ont décerné le "Thiess Riverprize Interna-

tional et National" à 16 Organisations, qui ont initié de bonnes pratiques.

Plus de 50 finalistes ont été reconnus pour leur travail exemplaire.

Le rapport rassemble 13 études de cas de gagnants et de finalistes.

L'IRF a examiné les meilleures pratiques dans la restauration et la gestion des fleuves en utilisant cinq critères principaux : partenariats et collaboration, mobilisation de la communauté, approche holistique, planification, évaluation et surveillance et durabilité.

Le dernier chapitre porte sur les perspectives futures des fleuves et de l'eau et examine les changements que les Gouvernements, les Sociétés et les Communautés doivent réaliser pour assurer leur durabilité à l'avenir.

"Les Héros de Fleuves" est disponible en anglais sur le site Internet de l'IRF :

www.riverfoundation.org.au



PNUE

"Barrages et Développement"

Le "Projet Barrages et Développement" du PNUE (DDP), commencé en novembre 2001, s'est terminé en avril 2007. Le but du projet était de favoriser le dialogue entre de multiples acteurs sur les valeurs clés et les priorités stratégiques de la Commission Mondiale des Barrages (CMB) puis de produire des outils pratiques et non-contraignants afin d'aider les décideurs.

Le DDP a organisé cinq fora sur les Barrages et le Développement et cinq ateliers de questions-réponses.

Il a facilité le dialogue et des activités entre acteurs multiples au niveau national dans environ 20 pays et régions à travers le monde et produit un recueil de bonnes pratiques pour

améliorer la prise de décision concernant les barrages et leurs solutions alternatives, publié sous le titre de "Barrages et Développement : bonnes pratiques pour une meilleure prise de décision".

Ce dialogue entre multiples acteurs a permis de faire avancer le débat sur les barrages, jetant un pont entre perspectives diverses dans un contexte de développement durable, pour luter contre la pauvreté et réaliser les ODM.

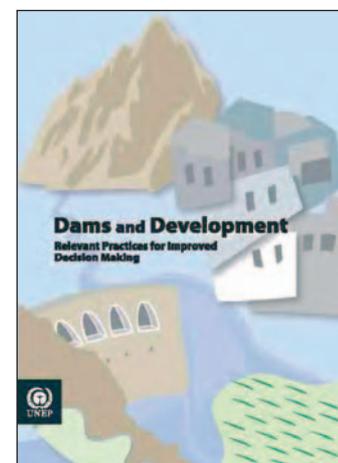
La concertation à divers niveaux a permis de clarifier les priorités stratégiques de la CMB en tenant compte des éléments sensibles et contradictoires.

Un ensemble de questions clés, résultant d'une hiérarchisation des priorités,

a été adopté pour l'élaboration du recueil des bonnes pratiques.

Les thèmes sont : l'identification des options, la participation des acteurs, les études d'impacts, les questions sociales exceptionnelles, les politiques de compensation centrées sur des mécanismes de partage des bénéfices, les plans de gestion environnementale, la conformité à la politique internationale sur les fleuves partagés.

Cette publication fournit un état des lieux de ces questions, des informations sur les cadres normatifs et leur mise en application, illustrée par un certain nombre d'études de cas de bonnes (et moins bonnes) pratiques.



Alberto T. Calcagno

Dams and Development - PNUE

Fax : +254 20 762 4763

alberto.calcagno@unep.org

www.unep.org

Notre prochain grand Rendez-Vous

"ECWATECH-2008"

Moscou - Russie - 4 - 6 juin 2008

Dans le cadre du Colloque International sur la gestion des phénomènes hydriques extrêmes :

Session EURO-RIOB - Jeudi 5 juin - 14h00 - 17h00

"Premiers enseignements de l'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau"

& Assemblée Constitutive du Réseau des Organismes de Bassin d'Europe Orientale - Caucase et Asie Centrale "EECCA - NBO"

Cette manifestation s'inscrit dans le processus de préparation européen du 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul 2009 en liaison avec l'"European Water Partnership".



Inscrivez-vous :

www.riob.org



Faire de la gestion intégrée des crues un impératif de développement



Pourquoi cette nouvelle approche ?

Les crues jouent un rôle important dans la mesure où elles participent aux fonctions naturelles des cours d'eau et constituent une source d'approvisionnement en eau douce, qui assurent aux populations des moyens de subsistance. C'est pourquoi les plaines alluviales sont depuis toujours un lieu d'implantation privilégié des sociétés humaines. Toutefois, les crues constituent une menace lorsque les hommes et leurs activités sont exposés aux inondations qu'elles provoquent et pour que le développement durable puisse trouver sa place dans les plaines inondables, les activités socio-économiques doivent s'adapter à ces risques.

Auparavant, la construction d'ouvrages tels que digues, canaux de dérivation, barrages et réservoirs constituaient les principales mesures de protection contre les inondations. Bien que ces mesures impliquant la construction d'ouvrages aient été complétées par d'autres types de mesures tels que la prévision des crues et la réglementation de l'utilisation des terres, **ce n'est que durant la dernière décennie que l'on a reconnu la nécessité d'opérer un changement radical en passant de la seule notion de protection à celle de gestion intégrée des inondations.**

Cette nouvelle démarche vise à :

- Tirer le meilleur parti possible des plaines inondables,
- Réduire le plus possible les pertes en vies humaines causées par les inondations,
- Réduire la vulnérabilité face aux crues et les risques correspondants,
- Préserver les écosystèmes et la diversité biologique.

Qu'est-ce que la gestion intégrée des crues ?

Elle repose sur les principes suivants :

- ◆ Gestion à l'échelle du bassin,
- ◆ Pluridisciplinarité,
- ◆ Prise en compte de la variabilité du climat et des changements climatiques,
- ◆ Participation de tous les acteurs,
- ◆ Équité et justice.

La participation des acteurs

Les décisions en matière de gestion des risques dépendent de la manière dont les intéressés perçoivent ces risques et varient en fonction des parties concernées, dans un même pays.

En outre, certains objectifs sociétaux, tels que la protection des écosystèmes, ne sont pas toujours conciliables avec l'efficacité économique. Aussi la participation des diverses parties prenantes à tous les processus de décision est-elle capitale.

Certaines conditions doivent être réunies pour assurer la participation active et durable des divers acteurs.

Le rôle dévolu à chacun doit s'inscrire dans un cadre juridique et institutionnel approprié. Les modalités de participation doivent être fixées au préalable et clairement définies et structurées. Le plus important est de créer un climat de confiance via le partage des informations et un dialogue constant.

Les Organismes de Bassins doivent être à même d'instaurer un cadre institutionnel propice à la participation des différents acteurs, non seulement en ce qui concerne la gestion des ressources en eau, mais aussi la gestion des crues.

Une coopération internationale s'impose pour les cours d'eau transfrontaliers, vu que des interventions en amont peuvent avoir une incidence sur l'ampleur des crues en aval, au-delà des frontières nationales. Les dispositions doivent être prises en concertation entre les pays riverains du bassin considéré. L'Organisme responsable peut contribuer à dégager un consensus et à inscrire la gestion des crues dans un cadre réglementaire. Pour ce faire, il est indispensable que les pays concernés se communiquent les informations pertinentes et qu'une base de données soit constituée, ouvrant ainsi la voie à une politique adaptée en matière de gestion des crues.

La mise en commun des connaissances et la confrontation des expériences entre différents Organismes de Bassin et entre les Pays participants permettent de formuler et de promouvoir une politique appropriée de gestion des crues à l'échelle du bassin.

LE PROGRAMME ASSOCIÉ DE GESTION DES CRUES

Conscients de la nécessité d'aider les pays, en particulier les pays en développement, à passer du principe de la protection contre les inondations à celui de la gestion intégrée des crues, dans l'optique du développement durable à l'échelle du bassin, les responsables du Programme Associé de Gestion des Crues (APFM), initiative conjointe de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et du Partenariat Mondial pour l'Eau (GWP), s'attachent à promouvoir le concept et publient une série de plaquettes "stratégies de gestion des crues".

L'"APFM" veut promouvoir l'application sur le terrain de ce principe et étendre les capacités dont disposent les pays en soutenant des actions locales et régionales. Il fournit des orientations et contribue à l'organisation de projets de démonstration.

Pour atteindre ses objectifs, "l'APFM" a créé un "Centre de référence sur la gestion des crues", qui fournit des informations sur les Organismes actifs dans ce domaine, sur les régions exposées aux crues, sur les politiques, lois et règlements relatifs à la gestion des crues et sur la littérature consacrée à la question.

Toru NAGATA

Associated Programme on Flood Management
HWR Department, OMM
TNagata@wmo.int

www.apfm.info



Vers un Systeme Africain d'Information sur l'Eau pour une meilleure integration regionale des connaissances sur la gestion locale de l'eau

Bien qu'il existe en Afrique une importante quantité d'informations sur les secteurs de l'eau, celle-ci est peu accessible en l'absence d'un système organisé de gestion collective.

C'est pour répondre à ce besoin que l'étude de faisabilité d'un **Systeme Africain de Documentation et d'Information sur l'Eau (SADIEau)** a été proposée par un groupe de partenaires du Nord et du Sud (l'**OMVS**, le **CREPA**, le **pS-Eau**, le **WEDC** et l'**OIEau**) pour bénéficier d'un cofinancement de la **Facilité Européenne pour l'Eau en Afrique** et du **Ministère français des Affaires Etrangères**.

SADIEau vise à favoriser et faciliter la mise à disposition des informations et des connaissances sur l'eau en Afrique, via un portail Internet Panafricain, qui s'appuie sur les partenaires locaux associés.

Le processus utilise une approche en deux temps : d'abord construire et fournir un mécanisme d'échange d'information et de connaissance, puis travailler au renforcement des capacités des acteurs en créant un réseau africain regroupant des Organismes qui produisent de l'information (les Organismes de Bassin, les Centres de Gestion de Ressources, les Centres Documentaires, les ONG, etc.).

SADIEau sera développé et testé pendant trois ans sur une dizaine de secteurs pilotes africains, de langue française, anglaise et portugaise. La démarche **SADIEau** sera ensuite étendue à toute l'Afrique.

Les activités de **SADIEau** viseront à faciliter :

- le partage d'expériences et l'accès à l'information sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau en Afrique ;
- la traduction de documents clés franco, luso et anglophones africains,
- la diffusion auprès des bénéficiaires finaux des résultats de la recherche. Il sera organisé un meilleur dialogue entre acteurs et chercheurs et une meilleure intégration des résultats de recherche pour répondre aux besoins et demandes émanant du terrain.

La démarche **SADIEau** ne vise pas à remplacer les centres de gestion de l'information existants, mais au contraire à les mettre en valeur et à faciliter l'accès à l'information qu'ils gèrent.



Réunion du Comité de Pilotage de SADIEau au siège de l'OIEau à Paris

SADIEau, UN PROCESSUS PARTICIPATIF

Outre les 5 partenaires initiateurs du projet, pilotés par l'OMVS, les partenaires locaux africains seront associés au sein d'un Comité de Coordination pour valider la faisabilité de l'outil pendant la phase préparatoire.

Une Conférence à Paris clôturera la phase de faisabilité, regroupant une cinquantaine de participants, issus des organisations africaines souhaitant s'impliquer dans le processus **SADIEau**, ainsi que des utilisateurs et bailleurs potentiels.

SADIEau travaillera étroitement avec les acteurs locaux pour identifier leurs

besoins de renforcement de capacités et pour apporter des solutions (ressources humaines, organisations, équipements, ...).

SADIEau n'est pas seulement un outil technologique, mais c'est aussi la capacité d'organiser et d'animer un réseau de partenaires africains producteurs et utilisateurs d'information sur l'eau.

Les premières réunions du Comité de pilotage de **SADIEau** se sont tenues à Paris à l'OIEau en avril 2007 et en octobre 2007 à Dakar, au siège de l'OMVS.



Indicateurs de performance

POUR LES ORGANISMES DE BASSIN AFRICAINS

Les indicateurs de performance sont maintenant régulièrement utilisés pour la gestion des services d'eau potable et d'assainissement. Depuis quelques années, on a assisté aussi à des expériences de leur utilisation par des Organismes de Bassin, afin de définir des critères d'évaluation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Afin de proposer une démarche d'adaptation et d'intégration des spécificités africaines dans ce domaine, le Réseau International des Organismes de Bassin, au travers du Réseau Africain des Organismes de Bassins (RAOB), avec l'appui de l'Office International de l'Eau

et d'Ecologic, vient donc de lancer un projet visant le développement, le test et la comparaison d'Indices de Performance pour les Organismes de Bassin Africains.

Ce projet, financé par le programme européen "ACP Water Facility" et le Ministère français des Affaires Etrangères, durera 3 ans et impliquera au total une dizaine de bassins africains au cours de 2 phases de tests. La première phase de tests d'utilisation de ces indicateurs a été lancée en novembre 2007. Elle concerne les Bassins du Sénégal, du Niger, du Congo, de l'Orange-Senqu et de l'Okavango.

Organisation pour la Mise en Valeur du Sénégal (OMVS)

Pour la promotion du développement durable dans le Bassin

L'Organisation pour la Mise en Valeur du Sénégal (OMVS) a été créée en mars 1972 par le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, autour de la mission fondatrice "de promouvoir et coordonner les études et travaux de mise en valeur du fleuve".

La Guinée, 4^{ème} pays partageant le Bassin, a rejoint l'organisation en 2006.

La Coopération française et l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal : une longue histoire partagée.

Les liens qui unissent l'OMVS et la France sont importants et anciens. De 1981 à 1995, l'équivalent de 236 millions d'Euros a ainsi été mis à la disposition de l'OMVS et des sociétés de gestion et d'aménagement, en particulier par l'Agence Française de Développement (AFD). Ces concours financiers, au-delà des ressources consacrées à la recherche, aux études et aux appuis institutionnels, se sont concentrés sur les investissements, avec la construction du barrage de Diama (au Sénégal), de ses digues de protection, de l'équipement hydroélectrique du barrage de Manantali (au Mali), ainsi que des périmètres et ouvrages hydro-agricoles de la vallée du fleuve.

Après cette première phase de développement des infrastructures, un certain nombre de mesures d'accompagnement ont été mises en œuvre : ainsi, depuis 2000, deux projets du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) visent la mise en place au sein de l'OMVS d'un Observatoire de l'Environnement et d'un Tableau de Bord des ressources et des besoins en eau. Une assistance technique institutionnelle est en parallèle apportée par le Ministère français des Affaires Etrangères auprès du Haut-Commissaire de l'OMVS.

Un nouvel engagement de l'OMVS en faveur de la GIRE, pour la promotion du développement durable à l'échelle du Bassin du fleuve Sénégal

L'AFD, la Banque Mondiale, la Coopération Néerlandaise et la Commission Européenne se sont engagées fin 2006 en faveur du programme de "Gestion Intégrée des Ressources en Eau - développement des usages à buts multiples" du fleuve Sénégal.

traditionnelles, etc.) et de réduire ainsi les risques de conflits liés à la disponibilité ou à l'accessibilité de la ressource en eau, contribuant ainsi à la paix et la stabilité de la sous-région. Elles doivent permettre également d'améliorer les conditions de vie des populations, en réduisant l'impact des maladies hydriques.

Le projet financé par l'AFD, aujourd'hui en phase de lancement, s'organise ainsi autour de deux axes :

◆ **sanitaire** : l'organisation du contrôle de l'endémie de bilharziose à l'échelle du Bassin, avec des appuis au pilotage des activités de contrôle et aux initiatives de lutte intégrée contre les maladies à transmission hydrique. Ce volet sanitaire vise également à assurer une cohérence des politiques sanitaires nationales et mettra en œuvre des projets démonstratifs de "santé environnementale".

L'OMVS se mobilise aujourd'hui fortement sur ces enjeux, comme l'illustre cet extrait de la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Pays Membres de l'OMVS le 21 mai 2003 à Nouakchott, relative au cadre d'orientation stratégique pour l'OMVS : **"Après la construction, commence le temps de la gestion. L'immensité des défis à relever, les enjeux liés à la gestion partagée des ressources et la nécessaire intégration incitent à la reprise en main, à l'échelle de tout le Bassin, de la maîtrise de la planification du développement"**.



Le barrage de Manantali

L'objectif de l'appui est de contribuer au renforcement des capacités de l'OMVS pour la promotion du développement durable à l'échelle du Bassin. L'OMVS est l'agence de coordination et d'exécution du projet au nom des quatre Etats-Membres. Elle vient à cet effet de mettre en place une équipe pluridisciplinaire, incluant pour la première fois des spécialistes de santé publique.

L'appui de l'AFD, sous forme d'une subvention à l'OMVS de 7 millions d'Euros, vise à mettre en place un cadre régional pour l'utilisation durable de l'eau dans le Bassin, selon une approche intégrée et participative.

Les actions préconisées permettront de garantir aux usagers le développement durable des activités productives (agriculture, électricité, navigation, activités

◆ **institutionnel** : le renforcement des capacités institutionnelles de l'OMVS, le renforcement de l'Observatoire de l'Environnement, la consolidation du Tableau de Bord des ressources et des besoins en eau ... La démarche participative de l'élaboration du **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux** viendra renforcer le dialogue établi entre les quatre Etats-Membres, permettant la mise en place d'un cadre stratégique de planification pour la GIRE et le développement durable du Bassin du fleuve Sénégal ;

Tamsir Ndiaye

OMVS

omvssphc@omvs.org

Martin Parent

AFD Paris

parentm@afd.fr

Gilles Chausse

AFD Dakar

chausse@afd.fr

www.omvs.org

www.afd.fr





27 ans au service de l'ABN



M. Oumar Ould Aly

Notre ami Ould Aly, premier Président du RAOB, nous a quitté soudainement le 5 août 2007. Depuis octobre 1980, il aura passé 27 ans au service de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).

Citoyen malien, recruté par l'ancienne Commission du Fleuve Niger (CFN) pour servir au projet HYDRONIGER en qualité d'expert hydrologue, M. Ould Aly a pris ses fonctions le 8 octobre 1980.

L'Autorité du Bassin du Niger (ABN) a été créée fin 1980 en remplacement de la Commission du Fleuve Niger.

Le Projet HYDRONIGER, ou système de Préviation Hydrologique du Bassin du Niger, a permis de mettre en place un réseau de collecte des données hydro-météorologiques en temps réel, un centre régional, des centres nationaux et un système de télécommunication.

L'OMM était l'agence d'exécution du projet.

Le projet Niger-HYCOS

M. Ould Aly a ensuite assuré la coordination du projet "Niger-HYCOS" pour le Bassin du Niger, lancé en 2005 par l'OMM et le consortium ABN/AGRHY-MET.

L'Agence Française de Développement a contribué au financement du projet à hauteur de 3MEuros, sur un montant total requis de 4,2MEuros. Le complément de financement a été obtenu par la suite auprès de la Facilité Africaine de l'Eau.

M. Ould Aly avait également assuré la présidence du Comité pour la préparation de la Conférence des Chefs d'Etat de l'ABN et des partenaires à Paris en avril 2004.

Il a exercé avec compétence et dévouement la présidence du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) de 2002 à 2006, dont il a été l'un des Pères Fondateurs.

Début 2007, M. Ould Aly écrivait :

"les populations du Bassin s'impatientent, observent et attendent avec l'espoir qu'un jour, elles puissent enfin jouir véritablement des immenses ressources de ce Bassin".

Toute sa vie, notre ami Ould Aly aura oeuvré pour que cet espoir se réalise !

Vers l'aboutissement de la "Vision Partagée"



En 2003, la Banque Mondiale et l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) ont mené à bien un Audit réalisé par l'OIEau, Secrétaire du RIOB, visant à proposer des réformes institutionnelles et organisationnelles de l'Autorité.

Différentes réunions des instances de l'Autorité du Bassin Niger (ABN) ont depuis confirmé la volonté des neuf Etats-Membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Tchad) de faire de cette organisation un outil de coopération régionale et de développement économique.

Ainsi, **une "Vision claire et partagée" du Bassin du Niger a été élaborée**, afin de créer un "environnement propice" à la coopération et de préparer un **"Plan d'Action de Développement Durable (PADD)"**, accepté par tous les acteurs du Bassin. La Déclaration de Paris sur "Les principes de gestion et de bonne gouvernance pour un développement durable et partagé du Bassin du Niger" a été signée en avril 2004 par les neuf Chefs d'Etat et de Gouvernement.

L'Autorité du Bassin du Niger a reçu un financement de la Facilité Eau de l'Union Européenne en vue de la mise en œuvre d'un projet intitulé "Etablissement du Programme d'Investissement et Mise en Place des Investissements" qui porte sur les thèmes suivants :

- L'élaboration d'une Charte de l'Eau ;
- La cohérence du PADD avec les processus nationaux et régionaux de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- L'élaboration du Programme d'Investissement et les modalités de sa mise en œuvre des projets.

Avec la formulation du PADD, l'élaboration du Programme d'Investissement fin 2007 et le Sommet des Chefs d'Etat et la Table Ronde des bailleurs de fonds prévu en 2008, l'Autorité du Bassin du Niger pourra se prévaloir de résultats concrets et durables pour assurer l'avenir des usagers et des citoyens du Bassin.

ABN

Fax : +227 20 72 42 08
sec-executif@abn.ne

www.abn.ne

"EURO-RIOB 2008"

Sibiu - Roumanie - 2 - 4 oct. 2008

"Les Organismes de Bassin Européens se mobilisent pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau".



Inscrivez-vous !

www.riob.org



Tribune libre :

À QUAND LA GIRE ?

Le Fleuve Niger en Guinée



En 1992, la Communauté Internationale a adopté les principes qui constituent aujourd'hui le support pour les acteurs dans la recherche d'une gestion durable des ressources en eau :

- ❖ L'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, indispensable à la vie, au développement et à l'environnement,
- ❖ L'exploitation et la gestion de l'eau doivent se fonder sur une approche participative impliquant les usagers, les planificateurs et les décideurs politiques à tous les niveaux,
- ❖ Les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la protection de l'eau,
- ❖ L'eau a une valeur économique dans tous ses usages et doit être reconnue comme un bien économique.

De ces principes est né le concept de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), dont la mise en œuvre revient aux Gouvernements.

Ainsi la GIRE est définie comme un processus qui vise l'exploitation et la gestion coordonnées de l'eau, du sol et des ressources qui en dépendent, dans le but d'optimiser le bien-être économique et social qui en résulte, de manière équitable, sans compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux.

Cependant, depuis le lancement du processus de la GIRE, il y a plus d'une décennie, le concept reste encore trop souvent inconnu pour une majorité des acteurs en Afrique de l'Ouest.

Abdoulaye CAMARA

Président de l'Association Guinéenne pour l'Hydrologie (AGH)
asquihydro@yahoo.fr

Le Fleuve OUBANGUI



CICOS

La Commission Internationale du Congo-Oubangui-Sangha

Dans le cadre de l'Accord instituant un Régime Fluvial Unique et créant la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha signé le 6 novembre 1999 et son Additif signé le 22 février 2007, la **CICOS**, dont les missions principales portent sur la promotion de la navigation et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), s'est engagée tout au long de l'année 2007 à la mise en œuvre des premières actions contenues dans ses différents documents de projet.

Dans le domaine de l'eau et l'Environnement

La Coopération Technique Allemande (GTZ) a alloué une subvention de 2,5 millions d'Euros sur trois ans à la CICOS, afin de réaliser la première phase d'un projet visant l'amélioration de la coopération entre les quatre Etats-Membres de la Commission, dans les secteurs de la navigation et de la gestion des ressources en eau, avec la création d'un Centre Régional de Formation en Navigation Intérieure dans le Bassin et le développement d'une Banque de données sur les ressources en eau du Bassin du Congo. Ce partenariat permet en outre d'harmoniser l'informatisation du registre de la flotte et de publier l'annuaire des ports fluviaux du Bassin.

La Facilité Africaine de l'Eau (FAE), dirigée par le Conseil des Ministres Africains en charge de l'eau (AMCOW), a accordé à la CICOS deux dons d'un montant total de 2,443 MEuros.

Ces deux dons portent sur la réalisation de deux projets prioritaires qui sont : l'élaboration d'un **Plan d'Action Stratégique (PAS)** pour une gestion durable des ressources en eau du

Bassin du Congo et l'amélioration des capacités de la CICOS pour la **gestion de l'information et des connaissances sur les ressources en eau du Bassin du Congo**. La durée du projet est de 18 mois et se traduira par la tenue d'une Conférence Internationale des bailleurs de fonds en vue de fédérer les actions envisagées dans le PAS.

L'Union Européenne a répondu favorablement à la demande de soutien exprimée par la Commission de l'Union Africaine en accordant, dans le cadre du 9^{ème} FED, un important don pour l'appui au projet "AMESD" (suivi de l'Environnement Africain pour un Développement Durable), qui a débuté en décembre 2007. Le thème retenu pour l'Afrique Centrale est l'hydrologie.

La **CICOS** a réalisé un état des lieux du Bassin du Congo.

Le **Ministère français des Affaires Etrangères** met par ailleurs à la disposition de la CICOS un expert technique pour une durée de 3 ans.

CICOS

B.P 12 645 kinshasa (Gombé) RDC,
cicos_inst@yahoo.fr



www.cicos.info

Réseau Asiatique des Organismes de Bassin - "NARBO"

3^{ème} Assemblée Générale - Solo - Surakarta (Indonésie) 20 au 22 février 2008

Le "NARBO" (Network of Asian River Basin Organizations) a tenu sa 3^{ème} Assemblée Générale du 20 au 22 février dernier à Solo-Surakarta (Indonésie).

Près d'une centaine de Délégués a assisté aux débats qui ont porté sur le plan d'actions 2008-2009 du "NARBO" et la révision de sa charte. Des visites techniques d'installations hydrauliques sur la rivière Bengawan Solo, le plus long cours d'eau de l'île de Java, ainsi que des rencontres avec des usagers de l'eau et des décideurs locaux ont permis aux participants de percevoir les réalités du terrain.

PLAN D' ACTIONS 2008-2009

Il a été décidé de poursuivre les activités engagées dans les domaines de la formation à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), la préparation d'ateliers thématiques, les travaux sur le benchmarking et le programme de jumelage, avec l'appui, en particu-



lier, de la Banque Asiatique de Développement et la Coopération Japonaise.

Un effort d'information sur les activités du Réseau doit être mené auprès des Membres, via le site Web et la newsletter. D'autres activités pourront être engagées, dans le domaine de la GIRE, lorsque les conclusions du Sommet de l'Eau Asie-Pacifique, qui s'est tenu en décembre 2007 au Japon, seront officiellement diffusées.

RÉVISION DE LA CHARTE

Il a été décidé que le Président devienne Conseiller Spécial à l'achèvement de son mandat. Le Conseiller Spécial pourra conseiller le nouveau Président et le Secrétariat pour la promotion et le renforcement des activités du "NARBO".

Le Président pourra engager un chargé de mission pour représenter et promouvoir le "NARBO", ses objectifs et

ses activités dans la région et le monde, particulièrement auprès des décideurs, des administrations, des médias et du grand public.

Le "NARBO" regroupe 65 Membres : 22 Organisations de Bassin, 17 Représentants des Etats, 25 Partenaires Régionaux, 1 Agence de Coopération pour le Développement.

M. Jean-François Donzier, Secrétaire du RIOB, a été invité à participer à cette Assemblée Générale, devant laquelle il a présenté une communication sur les progrès de la gestion des bassins dans le Monde et une proposition de renforcer les liens et la coopération entre les deux Réseaux.

NARBO

Secrétariat : Japan Water Agency (JWA)
Land Axis Tower - 11-2 Shintoshin, Chuo-ku
Saitama City, 330-6008 (Japon)
Fax : +81-48-600-6509
narbo@water.jp

www.narbo.jp

Cambodge

LA GIRE DANS LE PROJET D'IRRIGATION DU NORD-OUEST

Les Autorités cambodgiennes sont engagées dans une nouvelle politique de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Le diagnostic pour la mise en place de la GIRE au Cambodge est déjà réalisé. La plupart des textes réglementaires nécessaires ont été rédigés et proposés.

Le projet d'irrigation du Nord-Ouest du Cambodge, financé par la Banque Asiatique de Développement et l'Agence Française de Développement, comporte un volet pour la mise en pratique concrète de la GIRE dans la région du projet.

L'approche a surtout consisté à faire du "coaching" auprès des responsables de l'administration cambodgienne en charge de l'eau dans des sous-bassins d'affluents du Lac du Tonle Sap.

L'échelle pratique d'un embryon d'un futur Organisme de sous-bassin, sa composition, son mode de fonctionnement dans les prochains mois ont été déterminés.

Avec les partenaires locaux, des cas de conflit d'usages ont été identifiés. Les besoins de connaissances et de capacités nécessaires pour la solution de ces conflits ont été mis en évidence, conjointement avec les partenaires cambodgiens.

Les premières actions de gestion commune des ressources en eau ont été mises en pratique.

Ministry of Water Resources & Meteorology

Fax : 023 426345
mowram@cambodia.gov.kh

www.mowram.gov.kh



Rupture de la digue du réservoir de Anlong Rot (BANTEAY MEANCHEY)

Inde

La GIRE et la gestion par bassin en Inde

En Inde, la Politique Nationale de l'Eau de 2002 préconise, de manière spécifique, la GIRE et la gestion par bassin, mais sa mise en œuvre avance lentement.

Comme l'eau devient une ressource de plus en plus rare et une source de conflits entre les Etats indiens, la gestion par bassin versant offre pourtant une solution pour une utilisation efficace et équitable.

Une étude a été réalisée dans deux bassins pilotes. Elle a analysé les relations entre l'eau et la population.

Une consultation a aussi été réalisée au niveau national pour identifier les opportunités et les contraintes d'une

approche intégrée pour la planification, l'aménagement et la gestion des ressources en eau au niveau des bassins.

L'étude a montré que l'eau joue un rôle très important, en particulier dans la vie des populations défavorisées. Plus de la moitié du revenu des ménages est apporté par l'agriculture irriguée. Environ 60-80 % du revenu de l'agriculture dépendent de l'eau pour l'irrigation. Des problèmes croissants de gestion de l'eau, la pollution par les industries en particulier, menacent leur sécurité de revenu, d'emploi et de niveau de vie.

Les nombreux projets d'aménagement des ressources en eau sont principalement conçus pour l'irrigation et abordent rarement la question des deman-

des en eau concurrentielles des autres acteurs, ni l'impact sur la réduction de la pauvreté.

En 2002, la Banque Mondiale a souligné la nécessité d'un aménagement intégré des ressources en eau au niveau des bassins et des Etats.

La Banque Mondiale a soutenu des projets au Tamilnadu et au Madhyapradesh : au Tamilnadu, des Organismes de Bassin ont été déjà créés dans les Bassins du Palar et du Tambaraparani et d'autres sont prévus.

Un projet pilote a été également conduit avec succès avec l'aide de la Coopération Française, dans le Bassin de la Sabarmati River, dans l'Etat du Gujarat

A. Rajagopal

National Institute of Rural Development (NIRD), Hyderabad

rajagopal@saciwaters.org

www.saciwaters.org

www.riob.org

Toutes les informations sont disponibles sur le Web



www.riob.org

Tribune libre : expertise de l'état du Fleuve Penna

"REMEDE" est une ONG, sans but lucratif, traitant des questions liées à l'eau dans l'Etat d'Andhra Pradesh, en Inde Méridionale.

Elle a réalisé une expertise du Fleuve Penna dans le District de Nellore.

Avec le développement de la culture de crevettes rouges en eau douce, la disponibilité et la qualité globale de l'eau du Fleuve Penna sont menacées.

"REMEDE" a lancé une étude sur l'impact de cette dégradation environnementale dans le district. 125 villages ont été étudiés pour établir un bilan.

Principaux résultats

- ◆ Environ 10.689 ha de terre fertile se sont transformés en étangs pour la culture des crevettes. Nellore, autrefois célèbre pour son riz de grande qualité, ne produit plus cette variété.
- ◆ On a constaté une dégradation d'environ 90 ouvrages d'adduction d'eau et une dépendance



Coucher de Soleil sur le Fleuve Penna

- ◆ croissante des postes de filtrage, installés sur les rives du Fleuve Penna.
- ◆ La région enregistre une très forte augmentation des prélèvements d'eau : la culture de la crevette nécessite un pompage d'environ 12-17 heures par jour.
- ◆ Les élevages de crevettes polluent le fleuve par d'importants rejets d'eaux usées et génèrent également des déchets, produits

- ◆ par le traitement et l'emballage des crevettes dans le secteur du fleuve.
- ◆ L'extraction de sable dans le lit du fleuve est également une cause importante de dégradation.
- ◆ Dans environ 30 % des villages, la culture de la mangue locale et de la noix de coco a disparu en faveur de l'élevage de crevettes.

Programme d'action

L'étude indique que ces pratiques ont des impacts à long terme sur l'environnement.

La prise de conscience et l'action locale de la communauté sont essentielles afin de prendre des mesures préventives. En outre, il est nécessaire que le Gouvernement évalue tout changement important dans l'utilisation des terres et s'assure que des systèmes de surveillance adéquats soient mis en place pour éviter des catastrophes environnementales.

T.M. Gowrisankar

Directeur Exécutif REMEDE

Andhra Pradesh

remede_ngo@rediffmail.com



Asie

Vietnam

Projet pilote dans le Bassin du Dong Nai

Au Vietnam, toutes les études effectuées aboutissent à des analyses convergentes de la situation :

- le Vietnam aura un besoin croissant d'eau du fait d'un fort développement économique, social et local.
- la pollution aura tendance à s'accroître, tant en raison du développement urbain et industriel que des pratiques agricoles.
- la ressource en eau sera de plus en plus sollicitée, pour les eaux superficielles et souterraines.

La notion de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est d'introduction récente ; son application aux bassins fluviaux n'en est qu'à son début.

En septembre 2006, **le Haut Conseil pour le Développement de la Coopération Economique France-Vietnam, co-présidé par M. Jacques OUDIN, Président du Comité Natio-**



La mission d'identification de l'OIEau au Vietnam

nal de l'Eau français, a proposé que la France partage avec le Vietnam l'expérience qu'elle a acquise depuis une quarantaine d'années dans le domaine de la gestion intégrée des eaux superficielles et souterraines.

Une mission d'identification, conduite par l'OIEau, Secrétariat du RIOB, s'est rendue au Vietnam, du 27 février au 8 mars 2007.

La délégation vietnamienne, conduite par le Ministre Mai Ai Truc, a

séjourné également en France du 3 au 9 juin 2007.

Au terme de ces visites, les deux parties française et vietnamienne ont co-signé un mémorandum, par lequel elles s'engagent à coopérer dans le secteur de la Gestion Intégrée des Ressources en Eaux suivant trois axes :

- ❖ le renforcement des outils institutionnels de la gestion des eaux au Vietnam,

- ❖ le transfert des techniques de valorisation des ressources en eau et de lutte contre la pollution,
- ❖ le développement des compétences vietnamiennes dans le domaine de l'information et de la sensibilisation des usagers et du public.

Les partenaires français ont proposé un projet de coopération, structuré sur une durée de trois ans, visant **la gestion du Bassin Versant pilote du Fleuve Dong Nai dans la Région de Hô-Chi-Minh-Ville**, dont le programme détaillé est en cours d'instruction par les Autorités Vietnamiennes, et qui pourrait débiter dès le courant de l'année 2008, sous l'égide de l'Ambassade de France au Vietnam et avec l'appui du Ministère français de l'Economie, de l'Agence Française de Développement et des Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie.

Chine

PARTICIPATION DU RIOB AU FORUM INTERNATIONAL DU FLEUVE JAUNE - DONGYING - 16 AU 19 OCTOBRE 2007



La **"Yellow River Conservancy Commission"** a convié le **RIOB** à organiser une session spéciale sur la gestion des ressources en eau en Europe et notamment sur l'application de la Directive-Cadre, durant le troisième **"International Yellow River Forum"**, qui s'est tenu du 16 au 19 Octobre dernier à Dongying (Chine).

Cette session spéciale "européenne" s'est organisée, bien sur, autour de grands thèmes d'actualité de la mise en œuvre en 2007 de la Directive-Cadre dans les districts hydrographiques européens, ainsi que sur les procédures, outils et techniques de gestion des ressources en eau mises en œuvre en Europe.



L'atelier du RIOB

Plus de 500 participants, venant de Chine et d'une cinquantaine de Pays ont assisté à ce grand Forum International.

MM. Laszlo Kothay, Secrétaire d'Etat hongrois chargé de l'eau et Président Mondial du RIOB, Jacky Cottet et Jean-Marc Wauthier, précédents et actuel Présidents de "EURO-IOB", Jean-François Donzier, STP du RIOB,

ainsi qu'une dizaine d'experts européens ont participé à cet atelier au côté de leurs collègues chinois.

Yellow River Conservancy Commission
jyrf@yellowriver.gov.cn

<http://forum.yellowriver.cn>



"rivertwin" Le projet est terminé !

Le projet "RIVERTWIN" a été réalisé par un consortium international de chercheurs d'Europe, d'Asie Centrale et d'Afrique. L'université de Hohenheim (Allemagne) a coordonné le projet qui a développé et testé un modèle régional intégré pour la planification stratégique de la gestion des ressources en eau dans trois Bassins jumelés en Allemagne (Neckar), au Bénin (Queme), et en Asie Centrale (Chirchik).

Le Centre d'Information Scientifique de la Commission Inter-Etat pour la Coordination de l'Eau (SIC ICWC) de l'Asie Centrale était chargé du Bassin Trans-frontalier du Chirchik, qui inclut les

Bassins du Keles (Kazakhstan), d'Ugam (Kazakhstan, Ouzbékistan), du Chatkal (Ouzbékistan, Kirghizstan), et d'Akhangaran (Ouzbékistan).

La première phase (2004-2005) a permis de développer un concept, d'identifier les problèmes principaux (politiques, juridiques, socio-économiques, écologiques, etc.) de la gestion des ressources en eau et de discuter des principales approches avec les acteurs.

Les deuxième et troisième phases (2006-2007) ont permis les réalisations suivantes :

- la création d'une base de données pour le Bassin du Chirchik et d'une base thématique avec des couches SIG ;

- la définition des critères de zonage et des zones de planification ;
- la proposition d'indicateurs du développement socio-économique ;
- la participation des acteurs (secteurs de l'eau agricole et de protection de la nature, Autorités provinciales et Collectivités Locales, ONG, etc.) aux discussions concernant les futurs scénarios de développement ;
- la développement de divers modèles et de leur interconnexions ;
- la formation et la diffusion des connaissances.

Le scénario des perspectives de développement socio-économique a été discuté et approuvé par les acteurs.

Le projet a montré que l'étude dans des bassins jumelés est utile pour l'échange d'expériences et la mise en œuvre d'une approche européenne de la gestion de l'eau, qui recommande que chaque bassin soit considéré comme une unité de planification, et pour renforcer la communication inter-disciplinaire.

Yu. Khai. RYSBEKOV

Centre d'Information Scientifique - ICWC

Fax : (998 71) 166 50 97

yusuprystbekov@icwc-aral.uz

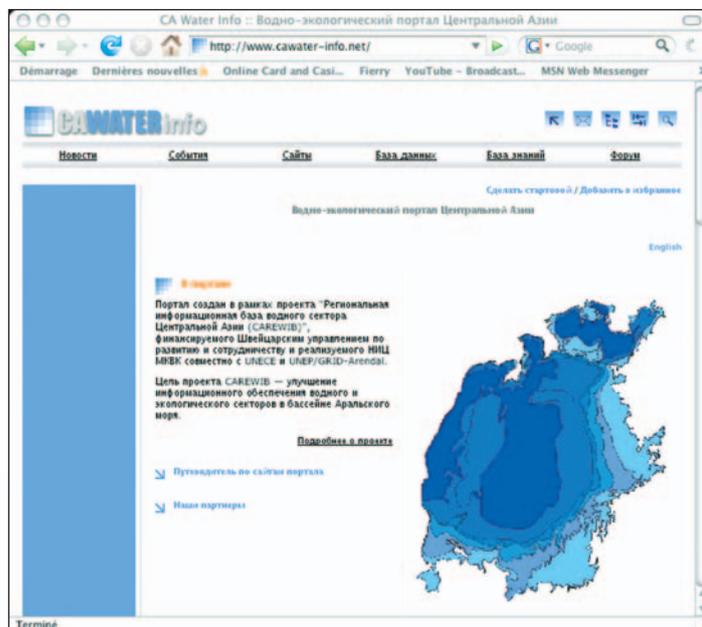
Yusuf.Bek.004@rambler.ru

www.rivertwin.org

<http://sic.icwc-aral.uz>

"CAREWIB"

La base régionale d'information sur l'eau d'Asie Centrale



Le projet "CAREWIB" a été réalisé à la demande de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe - Programme Spécial pour les Economies d'Asie Centrale.

Il s'intègre dans le Programme Régional suisse pour l'Asie Centrale et la Stratégie suisse de l'Eau pour l'Asie Centrale (2002-2006).

Son objectif est d'améliorer l'échange et la diffusion des informations sur les secteurs de l'eau et de l'environnement dans les pays d'Asie Centrale, afin de sensibiliser le public sur la nécessité d'une utilisation durable et raisonnable de cette ressource naturelle primordiale.

Les résultats de la phase I (2003-2006) du projet CAREWIB sont les suivants :

- Un portail régional d'information sur l'eau (CAWater-Information) ;
- Le Système d'Information sur les Ressources en Eau et en Terre dans le Bassin de la Mer d'Aral (CAREWIB), créé pour soutenir les processus de prise de décision dans le secteur de l'eau. Le système permet à tous les acteurs de la gestion commune d'évaluer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et d'identifier les prélèvements d'eau non productifs. Il est conçu pour être utilisé par tous les Etats du bassin et augmente la confiance, la solidarité et la responsabilité des partenaires ;
- Une série de publications destinée à des groupes d'utilisateurs spécifiques ;
- Un réseau permanent de correspondants régionaux pour fournir à l'ICWC des informations opportunes ;

- La possibilité pour douze organismes de l'eau au niveau des oblasts de communiquer l'information sous une forme numérique grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dr. Iskander Beglov

SIC ICWC

Fax : (998 71) 166 50 97

iskander@icwc-aral.uz

www.cawater-info.net

www.riob.org

Toutes les informations
sont disponibles
sur le Web



www.riob.org



Asie Centrale

Tribune libre : Ouzbékistan

IL NE FAUT PAS CONFONDRE GESTION DE BASSIN ET GESTION DES SYSTÈMES D'IRRIGATION.

En Asie Centrale, les "aryk - aksakals" étaient responsables de l'irrigation de petits fleuves ("aryk") et ont fonctionné avec succès pendant plus de mille ans, jusqu'à l'établissement de l'Autorité soviétique dans les années 1920.

En Asie Centrale, la gestion de l'eau se confond depuis des siècles avec celle des systèmes d'irrigation et de la section du fleuve concernée, par les ouvrages de captage correspondants, et cette vision n'a pratiquement pas changé jusqu'à présent.

Par exemple, en Ouzbékistan, le Décret Présidentiel du 24 mars 2003 et la décision du Cabinet des Ministres du 21 juillet 2003 ont créé une nouvelle structure d'organisation de gestion de l'eau qui s'appuie sur 10 systèmes de gestion de l'irrigation (BAIS) et le système de gestion des canaux principaux de la vallée de Ferghana (ASMC FD).

Les BAIS et l'ASMC FD incluent plus de 50 structures de gestion de l'irrigation et de canaux principaux et toutes les structures sont axées sur la gestion des systèmes d'irrigation.

Il ne s'agit pas d'une gestion de bassin proprement dite.

Dans ces conditions, il est impératif de reconsidérer les approches de gestion des systèmes d'irrigation en tenant compte des principes de la GIRE et des différences principales qui existent entre la gestion par bassin et la gestion des systèmes d'irrigation.

En effet le bassin est la source d'alimentation des fleuves, alors que les systèmes d'irrigation utilisent l'eau de ceux-ci ...

Il s'agit de deux approches différentes de la gestion : celle de la ressource d'un côté, celle des usages de l'autre ...

www.rivertwin.org

<http://sic.icwc-aral.uz>

Yu. Khai. RYSBEKOV

Centre d'Information Scientifique - ICWC
Fax : (998 71) 166 50 97
yusuprysbekov@icwc-aral.uz
Yusuf.Bek.004@rambler.ru

Azerbaïdjan

LE LAC GOY-GOL : UN MONUMENT DE LA NATURE À PRÉSERVER

Le lac Goy-Gol



Le Lac Goy-Gol (lac vert) a été formé en septembre 1139 par le plus fort tremblement de terre ressenti dans le Ganja. Il s'est produit à une altitude d'environ 3000 m. Des rochers se sont détachés de la montagne de Kapaz et ont bloqué le Fleuve Agsu et d'autres affluents du Fleuve Kurekchay. Ainsi, huit très beaux lacs se sont formés.

Le Lac Goy-Gol est le plus grand d'entre eux.

Sa superficie atteint 72 hectares, sa profondeur 96 m, pour 2450 m de long et 590 m de large.

L'un des objectifs principaux est d'étudier et de préserver les ressources en eau et la biodiversité de cet environnement naturel exceptionnel.

Elshad Mammadov

Fond de l'Environnement
Laboratoire de Suivi de l'Environnement
du Lac Goy-Gol
Fax : (994-22) 573578
eco@azeurotel.com

<http://goy-gol.iatp.az>

<http://goy-gol.ifastnet.com>



Les prochains Rendez-Vous du RIOB



En 2008, le RIOB est organisateur ou partenaire des principaux événements suivants :

- **20 - 22 février :**
Assemblée Générale du NARBO
Solo - Surakarta
INDONÉSIE
- **26 - 28 mars :**
1^{ère} Semaine Africaine de l'Eau
BAfD - Tunis
TUNISIE
- **12 - 13 mai :**
Commission du Développement Durable
Session UE
Le financement de la GIRE par bassin
Nations Unies - New-York
USA
- **4 - 6 juin :**
Colloque International
Gestion des phénomènes hydriques extrêmes
Session EURO-RIOB :
1^{ers} enseignements de l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau
ECWATECH - Moscou
RUSSIE
- **16 - 21 juin :**
4^{ème} Conférence Internationale CERR pour la Restauration des Rivières
Venise
ITALIE
- **7 - 10 juillet :**
Exposition Internationale sur l'Eau
Tribune de l'Eau
Saragosse
ESPAGNE
- **1^{er} - 3 septembre :**
Assemblée Générale de l'IWRA
Session : gestion des eaux transfrontalières
Montpellier
FRANCE
- **4 - 5 septembre :**
Colloque de l'IWA
Bassins fluviaux
Budapest
HONGRIE
- **2 - 4 octobre :**
"EURO-RIOB 2008"
"Les Organismes de Bassin Européens se mobilisent pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau"
Sibiu
ROUMANIE
- **19 - 21 novembre :**
Assemblée Générale du RELOB
Réseau Latino-américain des Organismes de Bassin
Rio de Janeiro
BRÉSIL

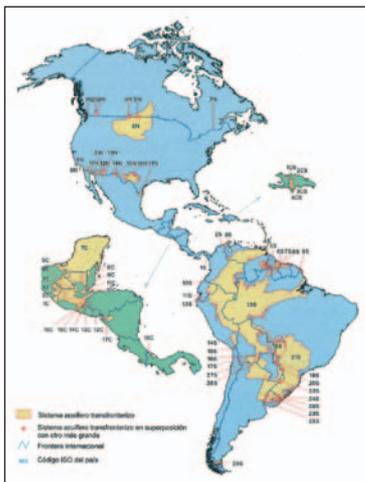
Et bien sûr du 16 au 22 mars 2009 : 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau - Istanbul - TURQUIE

Rejoignez-vous : www.riob.org





Les aquifères transfrontaliers en Amérique



Le 5^{ème} Atelier International du projet "ISARM-Americas" développé conjointement par l'UNESCO-PHI (Bureau Régional de Montevideo) et l'Organisation des Etats Américains (OEA) s'est tenu du 17 au 21 septembre 2007 à Montréal, Canada. Il a réuni les coordinateurs nationaux d'une vingtaine de pays américains, ainsi que des experts

internationaux de l'UNESCO, du RIOB, et d'IGRAC (International Groundwater Resources Assessment Center). Etait également présent le Rapporteur Spécial de la Commission du Droit International (CDI) de l'ONU sur la question des ressources naturelles partagées.

Le projet "ISARM-Americas" a débuté en 2002 et ses objectifs sont :

- Améliorer la connaissance scientifique, écologique, juridique et institutionnelle des aquifères transfrontaliers du continent américain ;
- Préparer un inventaire des aquifères transfrontaliers d'Amérique ;
- Identifier des cas d'études prioritaires pour l'exécution de projets pilotes.

Cette coopération entre pays voisins a ainsi permis l'identification de **69 aquifères transfrontaliers** qui ont

fait l'objet d'une publication sous la forme d'un atlas, présenté lors de l'atelier de Montréal, qui a également été l'occasion d'écouter plusieurs présentations internationales, telle que celle de M. Jean-François Donzier, Secrétaire du RIOB, sur le Programme d'Action du RIOB et la Directive-Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne, et celle de l'Ambassadeur Chusei Yamada, qui a présenté le projet d'articles de la CDI sur le droit des aquifères transfrontaliers.

La seconde phase du projet porte sur l'étude des aspects juridiques et institutionnels des aquifères transfrontaliers. L'analyse de ces résultats fera l'objet d'une seconde publication. Un premier bilan des études de cas a été dressé, notamment :

- Les systèmes aquifères Artibonite et Masacre entre Haïti et la République Dominicaine, en région montagneuse et en zone côtière ;

- Le système aquifère Yrenda-Tobarijéno dans la plaine du Gran Chaco entre l'Argentine, la Bolivie et le Paraguay, dans une zone semi-aride ;
- L'aquifère Bolson del Hueco entre le Mexique et les Etats-Unis, en zone urbaine ;
- L'aquifère Pantanal entre la Bolivie, le Brésil et le Paraguay, en zone humide.

Une visite technique a été organisée autour du système aquifère Château-guay entre le Québec, Canada, et l'Etat de New York, Etats-Unis.

Ms Raya Marina Stephan
UNESCO
r.stephan@unesco.org

www.oas.org/dsd/isarm/ISARM_index.htm

Amérique du Nord

La gestion du Bassin du Saint-Laurent et des Grands Lacs



Organisé par le Comité de concertation et de Valorisation du Bassin de la rivière Richelieu (COVABAR), un important Colloque International sur la gestion du Bassin du Fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs, s'est tenu du 13 au 15 septembre dernier à Sorel-Tracy au Québec.

Il a réuni plus d'une centaine d'experts et d'élus qui ont témoigné des expériences réussies de la gestion de l'eau par bassin versant aux Etats-Unis, en Europe et en Ontario, tels que notamment, M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique du Réseau Inter-

national des Organismes de Bassin, ainsi que, pour la France, M. Rémy Filali, Directeur Général de l'Institut Interdépartemental pour l'Aménagement de la Charente et

M. Christian Bernad, Président de l'Association pour l'Aménagement de la Vallée du Lot.

Les participants ont ainsi souligné l'importance de sensibiliser l'ensemble des décideurs du Bassin du Saint-Laurent sur les défis, les enjeux de l'eau et les changements de mentalités nécessaires à la valorisation de la ressource en eau du territoire : la gestion intégrée de l'eau offre la seule solution de développement durable et il y a urgence à soutenir sa mise en œuvre par bassin versant.

Les expériences des bassins de l'Ontario, des Etats-Unis et de la France ont déjà fait la preuve de leur efficacité.

La création d'un Réseau regroupant les Organismes de Bassin de toute l'Amérique du Nord (ROBAN), au sein du RIOB, a d'ailleurs été au centre des discussions, au cours des trois jours de cette grande réunion.

Il a ainsi été convenu d'assurer le plus rapidement possible l'élaboration et la mise en place des Plans Directeurs de l'Eau des bassins du District du Saint-Laurent/Grands Lacs sur le territoire du Québec, en adéquation avec les schémas d'aménagement des Municipalités. La Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Mme Line Beauchamp, a invité l'ensemble de la population à agir et à faire de la protection de l'eau, une priorité.

Le COVABAR, présidé par M. Hubert Chamberland, est un Organisme représentant tous les citoyens du territoire du Bassin Versant de la Rivière Richelieu, depuis le Lac Champlain jusqu'au Lac Saint-Pierre, à sa confluence avec le Saint-Laurent.

Hubert CHAMBERLAND
Président du COVABAR
Président-fondateur du Regroupement des Organisations de Bassin Versant du Québec (ROBVQ)
Fax : (450) 464 8854
hubert.chamberland@covabar.qc.ca



www.covabar.qc.ca



Amérique du Nord

USA

"TFDD" : la base de données sur les conflits relatifs aux eaux douces transfrontalières

Le programme de l'Université de l'Etat de l'Orégon sur la gestion de conflits liés à l'eau (PWCMT) vise à actualiser la base de données sur les conflits relatifs aux eaux douces transfrontalières (**Transboundary Freshwater Dispute Database - TFDD**), pour mieux comprendre les conflits et la coopération sur les ressources en eau douce internationales.

La "TFDD" est un laboratoire d'éducation et de recherche sur la géographie et les politiques publiques, développé

autour d'un système avancé d'information géographique sur les bassins transfrontaliers à travers le monde.

La base de données a cinq composantes séparées :

- Un Atlas des Conventions Internationales sur les eaux douces avec des cartes thématiques ;
- Un recueil des Traités Internationaux sur les eaux douces, avec une recherche possible sur plus de 400 accords internationaux, couvrant la période 1820-2002 ;

- Une banque de données spatiales avec des données biophysiques, socio-économiques et géopolitiques ;

- Une bibliothèque sur les manifestations internationales sur l'eau, de 1948 à 1999 ;

- Un registre des bassins transfrontaliers mis à jour en août 2002.

Le but du "PWCMT" est de faciliter la prévention et la résolution des conflits sur l'eau au niveau local, national et international.

Son objectif est de continuer à alimenter la "TFDD" et de fournir les informations pour améliorer les relations internationales

Lynette de Silva

Directrice Associée

PWCMT – Université de l'Etat de l'Orégon
desilval@geo.oregonstate.edu

www.transboundarywaters.orst.edu



Amérique Latine

CEPAL

ORGANISMES DE BASSIN : RETOURS D'EXPERIENCES REGIONALES

La Division des Ressources Naturelles et Infrastructures de la Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL) a réalisé plusieurs études qui analysent les expériences de création d'Organismes de Bassin. Ses principales conclusions sont les suivantes :

- les fonctions des Organismes de Bassin doivent fondamentalement se concentrer sur l'eau et être en outre définies de manière précise et bien articulées avec celles d'autres acteurs ;
- ces Organismes n'apparaissent pas par génération spontanée, mais ont besoin d'une supervision et d'un appui important et permanent du Gouvernement ;
- il est nécessaire de rendre compatible une large représentativité, à travers laquelle tous les intérêts soient représentés, avec l'exigence d'atteindre un minimum de consensus dans la prise de décisions ;
- il est essentiel de promouvoir et de faciliter la participation des parties prenantes en leur donnant accès à l'information, au financement et à la possibilité de donner leur opinion et avis ;
- les représentants de secteurs sans ressources propres doivent bénéficier d'un financement adéquat ;
- bien qu'il soit souhaitable que les Organismes de Bassin s'autofinancent par les contributions d'utilisateurs et de bénéficiaires, ceci est rarement possible, du moins dans une étape initiale, c'est pourquoi un appui important et durable du Gouvernement est nécessaire pendant au moins une décennie.

Andrei Jouravlev

andrei.jouravlev@cepal.org

Miguel Solanes

miguel.solanes@cepal.org

Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL)

Division des Ressources Naturelles et Infrastructure (DRNI)

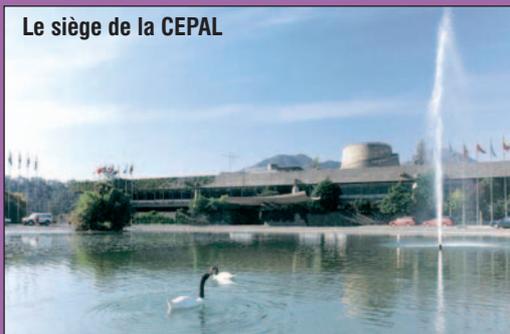
Fax : (56-2) 208-02-52



CEPAL

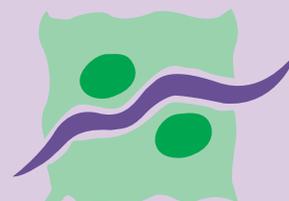
www.cepal.org

Le siège de la CEPAL



RELOB

La prochaine
Assemblée Générale
du Réseau
Latino-américain
des Organismes
de Bassin (RELOB)
se tiendra
à Rio de Janeiro
(Brésil)
du 19 au 21 nov. 2008



www.ana.gov.br/relob

Mexique

Rio Lagartero

LA PARTICIPATION SOCIALE
POUR LA GESTION INTÉGRÉE DU BASSIN VERSANT
DANS LA COMMUNE D'ARRIAGA, CHIAPAS



Le sous-bassin du Lagartero s'étend dans la commune d'Arriaga, sur le versant sud de la Sierra Madre et dans la plaine côtière de l'Etat de Chiapas.

La stratégie du Programme de Gestion Intégrée des Bassins Hydrographiques, vise la participation des usagers de l'eau et des Institutions Gouvernementales et non gouvernementales, afin de rechercher des solutions alternatives pour garantir les ressources naturelles du bassin, comme élément intégrateur et d'importance vitale pour les activités des habitants.

La stratégie a été formulée par concertation avec les acteurs locaux, suivie d'ateliers communautaires participatifs, pour identifier les problèmes ayant un grand impact sur les ressources naturelles du bassin et qui menacent la disponibilité de la ressource en eau.

Pour formaliser la participation de la société et des institutions, le Comité de Bassin de la Rivière Lagartero a été créé en 2003 avec le soutien de la **CONAGUA**.

Il s'agit d'une structure auxiliaire du Conseil de Bassin de la Côte du Chiapas, créé par l'article 13 de la Loi sur les Eaux Nationales.

Le processus de participation sociale, animé par l'équipe technique de la Direction du Programme de Bassins, a facilité la coordination des activités, des projets, des programmes et des actions.

Les instruments de planification, basés sur des diagnostics participatifs, comportent neuf Schémas Directeurs pour la Conservation des micro-vallées, un Plan de Conservation des Sites, un Plan Ecologique d'Aménagement du Territoire et un Plan de Gestion, y compris un Plan d'Action des Citoyens pour les Catastrophes Naturelles.

Martín Rodríguez Cruz

Direction Opérationnelle du Comité de Bassin du Rio Lagartero, Commune d'Arriaga
subcuenclagartero@yahoo.com.mx

Péninsule du Yucatán

LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU SOUTERRAINE

La Péninsule du Yucatan correspond aux Etats de Campeche, Quintana Roo et Yucatan.

La source principale d'approvisionnement en eau est un aquifère karstique d'une grande richesse hydrique mais vulnérable à la contamination.

Dans le cadre de la Loi sur les Eaux Nationales, d'avril 2004, l'Organisme de Bassin de la Péninsule du Yucatan, qui représente l'Autorité de la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA), dirige le processus de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, avec une consultation des différents acteurs au travers du Conseil de Bassin.

Un processus de gestion a été mis en œuvre, qui comporte :

- **Un Programme Régional d'Intervention** élaboré, avec la participation des acteurs de l'eau. Il établit les objectifs communs pour la conservation de l'aquifère. Ce programme a été approuvé par le Conseil de Bassin en novembre 2006. Il sera complété par des Programmes d'Actions annuels qui définiront les projets à mettre en œuvre, les investissements, les actions et les indicateurs à suivre.
- **La mise en réseau des systèmes d'information dans le domaine de l'eau.** Un catalogue des clients et des fournisseurs d'information en matière d'eau a été élaboré comme première étape vers la création du Système Régional d'Information sur l'Eau (SIRA). Des forums pour la présentation des études de l'aquifère sont orga-

nisés afin d'intégrer les connaissances et de définir les études complémentaires.

- **La participation des usagers de l'eau.** Des Comités de différentes catégories d'usagers (agricoles, domestiques et municipaux, commerce et industrie) ont été officiellement constitués, dont les représentants ont voix au Conseil de Bassin, défendant les intérêts de leur secteur dans la prise de décision, dans le cadre des attributions que la Loi leur accorde.
- **La création de "42 espaces de culture de l'eau",** qui ont été aménagés avec la coopération des Autorités locales, dans les municipalités. Des activités se sont développées pour encourager la société à l'utilisation efficace de l'eau et à la prévention de sa pollution. Une attention spéciale est prêtée aux actions dirigées vers les enfants à qui on apprend la valeur économique, environnementale et sociale de l'eau, au moyen de jeux amusants.

La combinaison de ces réalisations, avec la révision du cadre législatif, la surveillance et l'imposition de sanctions pour les contrevenants à la Loi sur l'Eau, contribuera de manière substantielle à l'utilisation durable de l'aquifère de la Péninsule du Yucatan.

Sergio Chan Lugo

Directeur de l'Organisme du Bassin de la Péninsule du Yucatan, Commission Nationale de l'Eau
Fax : + 52999450936
sergio.chan@cna.gob.mx



CONAGUA
COMISION NACIONAL
DEL AGUA

www.conagua.gob.mx



Amérique Latine

Brésil

WOP - "Water Operators Partnership"

L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES FORMENT UN "PARTENARIAT" POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE

L'Association des Compagnies Etatales d'Eau et d'Assainissement du Brésil (AESBE) est une entité civile sans but lucratif, constituée depuis 1985 par 24 Compagnies Etatales brésiliennes. Ces Sociétés sont chargées de l'approvisionnement en eau de 103 millions de personnes, dans 3.919 villes. Elles s'occupent également des services d'égouts pour 45 millions de personnes, dans 893 villes.

L'AESBE a participé à la seconde réunion du Groupe de coordination pour la mise en place d'un Réseau de Coopération entre Opérateurs de Services d'Eau et d'Assainissement (WOP-Water

Operators Partnership) d'Amérique Latine et des Caraïbes. Cette réunion s'est tenue à Santa Marta, Colombie, les 10 et 11 septembre 2007. Elle était organisée par l'Association Inter-Américaine d'Ingénierie Sanitaire et Environnementale (AIDIS), en collaboration avec l'Association Colombienne d'Ingénierie Sanitaire et Environnementale (ACODAL) et le Département des Affaires Economiques et Sociales (UN-DESA) des Nations Unies.

Le "Partenariat" vise à faciliter et aider les pays les moins développés à réaliser, dans le secteur de l'assainissement, les Objectifs du Millénaire.

Parmi les thèmes discutés, on trouve : la gestion et le financement des services d'eau et d'assainissement en zones urbaines ; le renforcement de la gouvernance institutionnelle et des responsabilités ; le développement d'associations entre opérateurs de services d'eau.

Le "WOP" régional cherche à intégrer les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, qui pourront ainsi interagir et réunir leurs efforts et établir une concertation permanente avec d'autres régions et avec des spécialistes des différentes Agences Internationales de Développement.

L'AESBE et ses partenaires ont fortement appuyé cette initiative de l'ONU et participé activement aux travaux de montage de ce réseau en Amérique Latine. Le Président de l'Association, Paulo Ruy Carnelli, a rappelé que l'Association agissait déjà par des échanges d'expériences entre les 24 Compagnies Etatales d'Eau et d'Assainissement.

Assistance de Presse de l'AESBE
imprensa@aesbe.org.br

www.aesbe.org.br

Etat du Tocantins

SCHÉMAS DIRECTEUR DES BASSINS DU RIO MANOEL ALVES ET DU RIO PALM

Le Gouvernement de l'Etat du Tocantins est maître d'ouvrage de deux études pour l'élaboration des Schémas Directeurs des Bassins Versants du Rio Manoel Alves et du Rio Palma, financées par la Banque Mondiale.

Les deux rivières naissent dans les contreforts de la Serra Geral, alimentées par le gigantesque aquifère Uruçuia, et coulent d'Est en Ouest

jusqu'au Rio Tocantins, lui-même affluent de l'Amazone. Cette année, l'état d'urgence a été décrété dans plusieurs communes de la zone d'étude en raison de la sécheresse. Les Schémas Directeurs des Bassins du Rio Manoel Alves et du Rio Palma devront permettre de mieux mobiliser l'eau disponible ... ou mieux organiser les activités humaines en fonction des disponibilités en eau.

L'OIEau, Secrétaire du RIOB, participe à ces études, aux côtés du bureau d'étude brésilien Gama Engenharia.

La première étape de l'étude a consisté en une "mobilisation sociale" dans chacune des communes concernées, invitant les acteurs de l'eau et la population à participer activement aux réflexions sur l'état des lieux et le diagnostic de la situation actuelle.

Confirmant la réputation de "démocratie participative" du Brésil, les participants aux réunions ont été nombreux et productifs.

Dans un second temps, ces mêmes acteurs seront amenés à proposer des scénarios pour l'avenir, puis à délibérer sur le choix de l'un de ces scénarios, qui servira de base pour un programme d'actions.

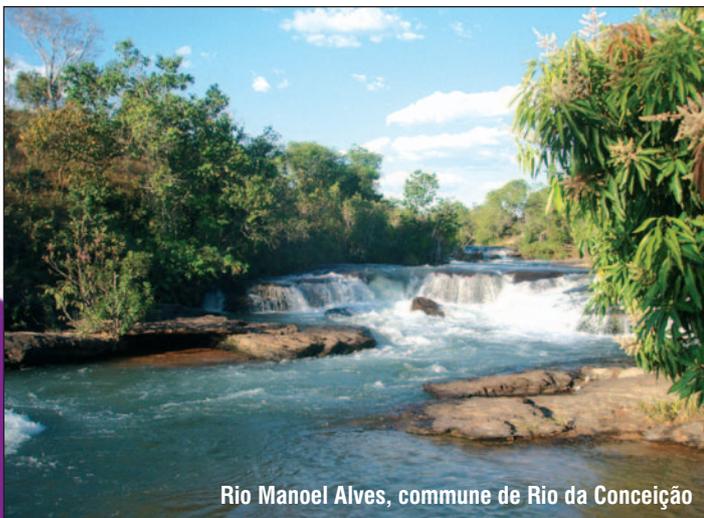
Au terme de l'étude, mi-2008, la formation d'un Comité de Bassin est envisagée, comme il en existe déjà plus d'une centaine au Brésil, pour pérenniser une structure de gestion locale.

Pour le Gouvernement de l'Etat du Tocantins, réaliser un Schéma Directeur de Bassin Versant, c'est se donner la possibilité d'orienter le développement économique de façon durable et respectueuse de l'environnement.

Dans les Bassins Versants du Rio Manoel Alves et du Rio Palma, il existe de grands projets de barrages pour l'irrigation. Plusieurs centrales hydroélectriques sont en construction, d'autres sont en projet. La région est propice à la culture de canne à sucre destinée à la production d'éthanol. En même temps, il existe un grand potentiel de développement de l'écotourisme.

Parmi toutes ces possibilités, l'enjeu des Schémas Directeurs est de donner la possibilité aux acteurs locaux de se prononcer collectivement sur ce qu'ils souhaitent pour l'avenir de leur région à court, moyen et long terme.

www.recursohidricos.to.gov.br



Rio Manoel Alves, commune de Rio da Conceição



Un premier bilan prometteur du réseau européen des gestionnaires de programmes de recherches sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau



"IWRM-Net" est un projet européen financé par la Commission Européenne (DG-Recherche) dans le cadre de l'Espece Européen de la Recherche (EER-Net).

Le réseau "IWRM-Net", coordonné par l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB, est aujourd'hui composé de **18 gestionnaires de programmes publics de recherches à travers l'Europe**.

L'ambition de ce projet, d'une durée de 5 ans (2006-2010), est de mettre en

place de nouveaux programmes de recherche, financés par les Membres du Réseau, répondant aux défis nationaux et régionaux posés, par l'évolution du contexte européen, suite à l'adoption de la Directive-Cadre sur l'Eau.

La promotion de la recherche, en appui scientifique à la mise en place des politiques publiques de l'eau, nécessite :

- **d'impliquer les différentes parties prenantes** (décideurs, gestionnaires, chercheurs, usagers, ...) tout au long du processus d'identification du contenu scientifique des activités de recherche initiées par le Réseau ;

- **d'accéder aux informations** sur les programmes en cours ou récemment achevés.

C'est pourquoi au cours des 18 premiers mois, les partenaires d'"IWRM-Net" se sont attelés à :

- ❖ **identifier les besoins de recherche liés à l'eau**, dans une perspective de court terme, sur la base d'une revue scientifique et

d'ateliers conviant les différentes parties prenantes à exprimer leurs besoins,

- ❖ **faciliter l'accès à l'information et analyser les programmes existants**,

- ❖ **élaborer les procédures de financement**, de lancement et de suivi des activités de recherche du réseau.

JANVIER 2008 : LANCEMENT DU PREMIER PROGRAMME "IWRM-NET"

Les Membres du Réseau ont participé à Vienne, les 8 et 9 octobre 2007, à une réunion sur le financement du premier programme de recherche "IWRM-Net", divisé en deux parties :

- **Pressions/impacts hydrologiques et morphologiques**,
- **Gouvernance de l'eau**.

Les objectifs de cette réunion étaient de valider le contenu scientifique du programme, ainsi que les procédures de son financement, de la sélection et du suivi des projets de recherche.

Le lancement du programme s'est effectué courant janvier 2008. Durant le premier semestre, les nouveaux projets de recherche seront sélectionnés pour permettre leur démarrage en septembre de cette année.

Les partenaires d'"IWRM-Net" réfléchissent d'ores et déjà au contenu du second programme de recherche, qui s'intéressera aussi aux perspectives de long terme, visant en particulier à apporter un appui scientifique dans le cadre du second Plan de Gestion, demandé par la Directive-Cadre, après 2015.

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ "IWRM-NET" !

Un outil de connaissance et de gestion des informations sur les programmes de recherche liés à l'eau est disponible depuis octobre 2007.

Il est possible de rejoindre la communauté d'"IWRM-Net" en vous inscrivant sur le site :

www.iwrM-net.eu

"ENMaR"

Manuel : "Eau, planification et gestions locales"

Le but principal du manuel : "Eau, planification et gestions locales", publié par "ENMaR - European Network of Municipalities and Rivers", est d'échanger les bonnes pratiques de gestion de l'eau.

Le manuel a donc deux publics : le premier, principal groupe cible du projet "ENMaR", est celui des municipalités et les acteurs au niveau local. Ceux-ci peuvent comparer leurs situations à celles d'autres bassins et apprendre ce qui se fait ailleurs. Le deuxième public est celui des décideurs qui pourront avoir une impression globale de la

situation actuelle de la gestion de l'eau et de ses domaines connexes.

Un chapitre est dédié à chacun des thèmes clés du projet (aménagement, tourisme, gestion de l'eau, agriculture et sylviculture) et souligne les différences et les similitudes entre les régions. En raison de l'importance donnée à la participation du public, un chapitre a été également inclus sur l'engagement des acteurs.

Le manuel contient 60 études de cas, choisies parmi les bons exemples de projets de terrain dans les régions d'"ENMaR". Il s'agit de projets en cours

ou prévus, qui sont réalisés au niveau local dans les bassins pour contribuer à réaliser les objectifs de la DCE. Bien qu'il y ait beaucoup de bons exemples concernant les thèmes d'"ENMaR", seules deux études de cas ont été choisies par thème dans chaque région. Un résumé de chaque étude de cas est donné, accompagné de liens pour obtenir des informations détaillées, ainsi que les contacts. Le but est de fournir une vue instantanée des progrès réalisés et de mettre en exergue un ensemble de bons exemples en Europe.

Le manuel peut être téléchargé sur le site Internet.

Wiebke Abeling
Kommunale Umwelt-Aktio N U.A.N.
Hannovre
+49 511 302 85 68
abeling@nsgb.de

www.enmar.org





La 5^{ème} Conférence du Groupe "EURO-RIOB" s'est tenue à Rome, du 8 au 10 novembre 2007, à l'invitation du Ministère Italien de l'Environnement et des Autorités Italiennes de Bassin et a réuni 200 participants issus de 33 Pays.

L'Assemblée Générale 2007 du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB) a été organisée simultanément.

La Conférence "EURO-RIOB 2007" a été ouverte par le Ministre Italien de l'Environnement, Monsieur Alfonso PECORARO SCANIO, en présence de nombreuses personnalités italiennes (Ville de Rome, Parlement et Régions) et de Madame Lubka KATCHAKOVA, Vice-Ministre de Bulgarie et Monsieur Laszlo KOTHAY, Secrétaire d'Etat de Hongrie et Président Mondial du RIOB.

Les Organismes de Bassin des Etats-Membres de l'Union Européenne ont réalisé depuis 2000 des avancées significatives dans l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) :



La Cérémonie d'ouverture des travaux

adaptations administratives, analyses économiques, information du public et implication des acteurs de l'eau, réalisation des "Etats des Lieux", mise en place des réseaux de surveillance, ...

La Conférence "EURO-RIOB 2007" a permis de constater aussi l'intérêt croissant de Pays du Bassin Méditerranéen et de l'Europe Orientale, du Caucase et d'Asie Centrale pour la DCE.

La prochaine étape est l'élaboration des Plans de Gestion et Programmes de Mesures pour 2009, avec une consultation préalable du public en 2008.

La Conférence a donc été organisée autour de trois thèmes :

- l'élaboration et le coût des Programmes de Mesures,
- la prise en compte du réchauffement climatique,
- la consultation du public.

La réunion se tenant en Italie, les aspects méditerranéens ont tenu une place particulière.

37 communications ont été présentées et de nombreuses recommandations formulées, en particulier :

L'ÉLABORATION ET LE COÛT DES PROGRAMMES DE MESURES

La mobilisation des acteurs locaux est essentielle, en particulier les Collectivités Locales. Il faut décliner les actions en élaborant aussi des Plans de Gestion et des Programmes de Mesures locaux, au niveau des sous-bassins.

Il faut mettre un "coup d'accélérateur" sur les mesures "agriculture" et "assainissement" : ces deux secteurs sont, avec les modifications hydro-morphologiques des cours d'eau, les facteurs principaux du Risque de Non Atteinte du Bon Etat : l'application des Directives "Eaux Résiduelles Urbaines" et "Nitrates" est un pré-requis.

L'augmentation des moyens consacrés à la gestion des milieux aquatiques et des zones humides et à l'hydro-morphologie est indispensable.

Il est incontournable d'augmenter significativement les moyens financiers, sur la base des principes "pollueurs-payeurs" et "utilisateurs-payeurs".

Les études économiques sont indispensables à l'application de la DCE pour justifier les dérogations de délai et de niveau par rapport à l'objectif de Bon Etat, pour évaluer le rapport coût-efficacité de chaque mesure et optimiser l'efficacité globale du Programme de Mesures. Il faut développer une culture économique et former des économistes spécialisés dans le domaine de l'eau.

Les participants souhaitent mettre en commun les expériences, harmoniser les méthodes (évaluation des coûts environnementaux, taux de récupération des coûts, modèle coût-efficacité des mesures, ...), développer des indicateurs socio-économiques communs ou valeurs de référence, en priorité pour les Districts Internationaux (notion de coût disproportionné, ...).

Il faut apporter des explications aux consommateurs et aux décideurs pour faire comprendre les enjeux et accepter l'augmentation, souvent inévitable, du prix de l'eau.

Dans les Districts Internationaux, des démarches coordonnées sont à approfondir (catalogue commun de mesures, objectifs coordonnés, indicateurs socio-économiques communs, ...), en renforçant l'action des Commissions Internationales.

LA PRISE EN COMPTE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La DCE ne prend pas en compte directement le changement climatique, mais elle fournit des outils, qui doivent être effectivement mis en œuvre dans les Programmes de Mesures (état quantitatif, hydromorphologie, tarification et récupération des coûts, ...).

Une approche commune au niveau européen et euro-méditerranéen apparaît indispensable : programmes de recherche, solidarité amont-aval, partage des données et coordination des actions entre bassins, en particulier dans le cas des Districts Hydrographiques Internationaux.



200 participants venus de 33 Pays

LES ORGANISMES DE BASSIN EUROPÉENS SE MOBILISENT POUR LA DIRECTIVE-CADRE !



La Cérémonie de clôture a été animée par Mme. KATCHAKOVA et MM. KOTHAY, MAZZITTI, GRAPPELLI, COTTET, PINESCI et DONZIER

Il faut évaluer les conséquences hydrologiques pour chaque bassin selon divers scénarios, compléter les réseaux de surveillance prévus par la DCE, mettre en place des Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau, développer et coordonner les réseaux d'annonce des crues et des sécheresses, passer d'une politique de développement de l'offre à une politique de réduction de la demande en eau.

Des "plans sécheresse" doivent être élaborés avec l'ensemble des parties prenantes, non seulement en période de crise, mais de façon planifiée à long terme.

LA CONSULTATION DU PUBLIC

Les Organismes de Bassin ont organisé les deux premières étapes de consultation du public prévues par la DCE. Elles ont permis de mieux connaître les attentes des populations. Le facteur limitant est le manque de moyens humains et financiers. L'implication des acteurs et du public dès les premières étapes est un facteur positif ; il faut aussi maintenir cet effort d'information au-delà des seuls temps officiels de consultation prévus par la DCE.

Une coordination de la procédure et du calendrier est nécessaire au niveau national et pour les Districts Internatio-

naux, mais en privilégiant l'échelle des bassins et des sous-bassins pour la réalisation de la consultation.

Il faut bien distinguer l'information et la consultation, car ce sont deux objectifs différents. Il est recommandé de s'appuyer sur des Comités ou Conseils de Bassin, quand ils existent. Il est important de mobiliser les Elus Locaux et les ONG, sensibiliser les jeunes dans les écoles, expliquer les enjeux en s'appuyant sur les problèmes locaux, combiner différents outils d'information, ne pas se limiter à des questionnaires et sites Internet, mais organiser aussi des débats publics locaux.

Il est important de communiquer de façon moins administrative et plus pédagogique (travail à faire entre spécialistes de l'eau et de la communication) et de veiller à la transparence (communiquer sur les incertitudes, expliquer les décisions prises et rendre compte des résultats obtenus).

Il ne faut pas manquer le principal rendez-vous de 2008 !

Ces consultations ont un coût et il est nécessaire de prévoir des budgets spécifiques. Les échanges d'expériences sont nécessaires pour définir les méthodes les plus appropriées en fonction des situations et du ratio coût-efficacité des différents outils.

LA SITUATION DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN

Le Bassin Méditerranéen risque d'être une des régions du monde les plus affectées par le changement climatique.

Le problème du partage de l'eau entre l'irrigation, le tourisme et les besoins humains de base (eau potable) se pose déjà. Le vrai problème n'est pas tant de mobiliser des ressources nouvelles, mais d'abord de mieux utiliser l'eau !

Parmi les propositions évoquées : un Observatoire Méditerranéen des Ressources en Eau, une politique de lutte contre les gaspillages, ne pas favoriser l'irrigation dans les zones déficitaires en eau, fixer des quantités maximales de prélèvement, élaborer des plans d'action "sécheresse", la tarification de l'eau, la réutilisation des eaux usées traitées et le dessalement d'eau de mer, rattraper le retard pris pour l'assainissement, ...

La modernisation des institutions et le renforcement des compétences sont nécessaires : gestion intégrée par bassin versant, création et renforcement des Organismes de Bassin et des Commissions Internationales, planification et programmation des investissements, financement basé sur les principes "utilisateurs-pollueurs-payeurs", participation des usagers de l'eau, ...

Il est souhaitable de développer la gestion des services collectifs des eaux municipales et d'irrigation et la formation professionnelle initiale et continue.

L'accès aux informations doit être facilité, notamment en créant et mettant en réseau les Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau en cours dans le cadre du SEMIDE, et en diffusant plus largement les résultats de la recherche, par exemple dans le cadre du projet européen IWRM-Net.

Les participants ont exprimé le souhait de travailler sur l'adaptation aux spécificités du Bassin Méditerranéen des principes généraux de la Directive-Cadre, en soulignant l'importance de la solidarité Euro-Méditerranéenne et de la prochaine Conférence Ministérielle prévue au second semestre 2008.

Les participants ont souligné l'intérêt de poursuivre des jumelages entre bassins initiés par le projet TWINBASINTM, en particulier pour le Bassin de la Méditerranée et la Région "EECCA" (Europe Orientale, Caucase et Asie Centrale), d'établir des indicateurs socio-économiques communs et des indicateurs de performance permettant des comparaisons entre Organismes de Bassin et de créer une banque de références pratiques sur les méthodes de consultation du public.

M. Jacky COTTET, Président de l'Agence de l'Eau française Rhône-Méditerranée & Corse, a été félicité pour l'efficacité de sa présidence en 2006-2007 et le relais a été passé à **M. Roberto GRAPPELLI**, Secrétaire Général de l'Autorité de Bassin du Tibre (Italie), jusqu'à la prochaine Conférence "EURO-RIOB" qui sera organisée à Sibiu en Roumanie, "Capitale européenne de la culture 2008", du 2 au 4 octobre 2008.

Les résolutions finales, les présentations et les photographies sont sur le site Internet du RIOB.

www.riob.org



CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA RESTAURATION DES COURS D'EAU, 16-21 JUIN 2008, À VENISE

La 4^{ème} Conférence Internationale sur la Restauration des Cours d'Eau se tiendra à Venise, Italie, du 16 au 21 juin 2008, et constituera une plate-forme idéale pour de nombreux échanges sur les expériences en cours en Europe et dans le reste du monde.

Le CERR est une Organisation à but non lucratif, qui agit au travers d'un réseau de centres nationaux et de membres individuels. Sa mission est de promouvoir la restauration des cours d'eau d'un point de vue écologique, ainsi que leur gestion durable en Europe, en favorisant l'intégration de ces thématiques dans les politiques nationales et européennes.

Le CERR et le RIOB développent un partenariat afin de promouvoir et de

mettre en valeur la restauration des rivières dans la gestion durable des bassins.

Pourquoi cette Conférence ?

La restauration des rivières est aujourd'hui un thème très sensible pour les responsables de la gestion de l'eau en Europe, en raison, en particulier, de la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau, visant à améliorer l'état des écosystèmes fluviaux d'un point de vue écologique global et intégré. Elle contribue à la mise en œuvre d'autres Directives, comme celle concernant les nitrates (91/676/CEE), l'habitat (92/43/CEE), les eaux de baignade (2006/7/CE) ainsi que les mesures relatives aux inondations.

Une approche pratique !

La restauration écologique des cours d'eau représente un vrai défi car elle concerne une grande variété de thèmes liés à la planification stratégique, la mise en œuvre et l'évaluation des projets et s'applique à différents types de systèmes fluviaux, depuis les hauts plateaux jusqu'aux plaines fluviales, en passant par les milieux urbains. Les thèmes traités intègrent l'écologie, l'hydrologie, la géomorphologie et l'économie dans une vision holistique qui, seule, garantit une mise en œuvre efficace de la restauration des cours d'eau. L'introduction de tels concepts dans les politiques n'est pas aisée et fera l'objet d'un débat basé sur les connaissances apportées par la recherche appliquée.

Coopération !

Le CERR souhaite collaborer avec toute Organisation opérant dans ce secteur. Il a comme objectif principal le partage des expériences et la création de synergies capables d'engendrer de nouvelles opportunités pour la Restauration des Rivières à l'échelle européenne et mondiale.

CIRF (Secrétariat CERR)

Centro Italiano per la Riqualificazione Fluviale
Fax : (+39) 041615410
info@ecrr.org
ecrr@cirf.org

www.ecrr.org



Belgique

APPLICATION DU PRINCIPE DE LA RÉCUPÉRATION DES COÛTS EN RÉGION WALLONNE

Au travers des réformes institutionnelles successives, la Belgique a transféré un certain nombre de ses compétences aux pouvoirs régionaux.

Parmi celles-ci, figure la politique de l'eau.

La Directive-Cadre sur l'Eau 2000/60/CE, en son article 9, impose aux Etats-Membres d'instaurer d'ici 2010 un système de tarification qui applique la récupération des coûts de manière à promouvoir une utilisation efficace des ressources et à garantir une contribution appropriée des différents secteurs

(ménages, industries, agriculture) au financement des services de l'eau, conformément, entre autres, au principe pollueur-payeur.

L'adoption de cette Directive a imposé une nouvelle approche de l'ensemble de la gestion du cycle de l'eau en Région Wallonne et sa transposition a nécessité la mise en place d'un nouveau cadre législatif.

Certains nouveaux principes clés ont donc ainsi dû être intégrés en droit wallon : la mise en place d'une politique intégrée dans le domaine de l'eau,

le principe du Coût-Vérité de l'eau, la participation du public, l'approche par district hydrographique, ...

D'une manière générale, le fil conducteur à l'ensemble de ces principes est la transparence. Mais, outre l'organisation de la gestion de l'eau, la fixation du prix a fait l'objet de réformes particulières en vue d'augmenter la transparence du secteur dans son ensemble.

En effet, la Région Wallonne s'est engagée depuis 2001 dans une profonde réforme de la tarification de l'eau.

Désormais, pour déterminer le prix de l'eau, l'ensemble des coûts du cycle anthropique de l'eau doivent y être intégrés, de la protection des captages à l'assainissement des eaux usées. Le prix de l'eau ne bénéficie donc plus de la subsidiation des investissements.

C'est ce que l'on appelle le **Prix-Vérité de l'eau**.

Ainsi, une structure unique de tarification est appliquée pour l'ensemble des usagers wallons qu'ils soient ménages, agriculteurs, entreprises ou administrations. Cette structure uniformisée repose sur les notions de Coût-Vérité des services : Coût-Vérité à la Distribution (CVD) et Coût-Vérité à l'Assainissement (CVA).

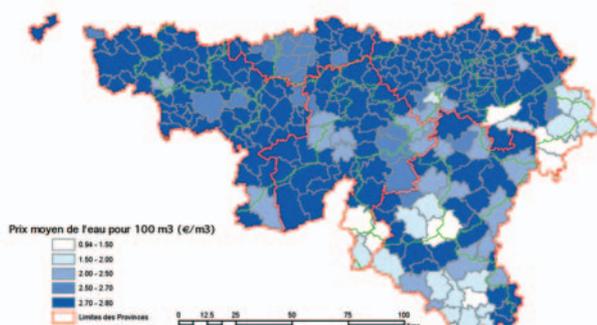
Mais la Région Wallonne a également profité de ce nouveau cadre législatif pour améliorer la transparence dans ses institutions, via l'instauration d'une régulation citoyenne du prix de l'eau et d'une standardisation des comptabilités des opérateurs du cycle de l'eau.

Didier CADELLI

SPGE
Fax : 081 251 959
didier.cadelli@spge.be

www.ulg.ac.be

Prix de l'eau par commune en septembre 2006



Sources : Comité de Contrôle de l'Eau (2006) et SPGE - Economie (2004)
Namur, 2006

Espagne

Coopération Hispano-Hongroise



Dans le cadre de la Déclaration, signée en novembre 2001, entre les Ministères de l'Environnement de Hongrie et d'Espagne, sur la coopération dans les domaines environnementaux et de la protection de l'eau, une première rencontre s'est tenue à Debrecen, Hongrie, en juin 2007, entre la Direction Nationale de l'Eau et de l'Environnement de Hongrie et la Direction Générale de l'Eau (DGA) Espagnole, pour définir les objectifs de collaboration pour l'avenir sur la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau, la Gestion Transfrontalière et la Prévention des Phénomènes Extrêmes, tels que inondations et sécheresses.

Dans le cadre de cette coopération, la première visite d'une Délégation Hongroise à la DGA Espagnole a eu lieu du 10 au 12 septembre 2007.

La Délégation Hongroise a été reçue par le Directeur Général de l'Eau espagnol, M. Jaime Palop, qui a présenté notamment la Prévention et les Plans de Gestion des Sécheresses, les Systèmes Automatiques d'Information

Hydrologique, la Réglementation Nationale espagnole et la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau. La Délégation Hongroise a donné des informations sur le système de coopération multilatérale existant entre la Hongrie et les nombreux pays qui partagent les bassins et les sous-bassins hydrographiques du Danube.

Lors de la visite du barrage de l'Atazar, les thèmes des plans d'urgence et du fonctionnement des grands barrages ont été traités.

La Délégation a été également reçue à la Confédération Hydrographique du Tage à Madrid, où elle a pu s'informer sur la collaboration étroite entre l'Espagne et le Portugal dans le cadre de la Convention d'Albufeira et observer directement le fonctionnement du Système Automatique d'Information Hydrologique (SAIH) et ses avantages pour le contrôle des ressources disponibles.

Miguel Antolín Martínez

Coordonnateur des Affaires Internationales
Direction Générale de l'Eau
Fax : +34 91 453 53 06
mantolin@mma.es



Le barrage de l'Atazar

Confédération Hydrographique du Júcar

ÉVALUATION DES DÉBITS ENVIRONNEMENTAUX

Dans la Loi Espagnole du 22 juin 2005, le Plan Hydrologique National définit les débits écologiques qui permettent la vie piscicole ainsi que la végétation sur les berges. Le règlement de Planification Hydrologique a été approuvé le 6 juillet 2007. Son article 18 indique que : "Le plan hydrologique déterminera le régime des débits écologiques dans les rivières et les eaux de transition, en tenant compte des demandes en eau des lacs et des zones humides. Ce régime de débits écologiques sera établi de manière à permettre le maintien durable de la fonctionnalité et de la structure des écosystèmes aquatiques et des écosystèmes terrestres associés, en contribuant à atteindre le bon état ou potentiel écologique dans les rivières ou les eaux de transition. Les Organismes de Bassin effectueront des études spécifiques dans chaque tronçon de rivière."

Les critères techniques et méthodologiques de ces études sont développés par une Instruction Technique de Planification Hydrologique et un Guide.

La Confédération Hydrographique du Júcar (CHJ) travaille depuis mars 2006 à l'évaluation du Régime des Débits Environnementaux dans les Masses

d'Eau de son territoire avec un processus en trois phases :

- ❖ **Une première phase**, destinée à déterminer le régime des débits écologiques dans toutes les Masses d'Eau.

Les études ont identifié et caractérisé les Masses d'Eau très altérées ou soumises à d'importants conflits d'usages. Un régime de débits minimaux moins exigeant pour toutes les masses d'eau s'appliquera dans le cas de sécheresses prolongées.

- ❖ **Une seconde phase** consiste en un processus de concertation avec les acteurs impliqués, qui conditionnent les allocations et les réserves d'eau établies dans le Plan Hydrologique du Bassin du Júcar.

- ❖ **Une troisième phase** consiste à incorporer le régime des débits écologiques et son suivi dans le nouveau Plan Hydrologique du Bassin du Júcar en cours de rédaction, conformément aux critères de la Directive-Cadre sur l'Eau.

Maria Serneguet Belda

Confédération Hydrographique du Júcar
Maria.Serneguet@chj.mma.es

www.mma.es



Le barrage Molinar sur le Júcar

Etablissement Public du Bassin de la Vienne (EPBV)

CRÉATION D'UNE STRUCTURE DE GESTION INTÉGRÉE DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE BASSIN DE LA VIENNE



L'Etablissement Public du Bassin de la Vienne (EPBV) est créé depuis le 10 septembre 2007. Il s'agit d'un syndicat mixte composé de la Région Limousin, de la Région Poitou-Charentes, du Département de la Vienne, du Département de la Charente, de la Communauté d'Agglomération de Poitiers et de la Communauté d'Agglomération du pays Châtelleraudais. La création de cette structure, compétente à l'échelle du Bassin de la Vienne, s'inscrit dans la

continuité de la démarche collégiale initiée depuis plusieurs années par ces collectivités, en faveur de la gestion de l'eau notamment dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bassin de la Vienne approuvé en juin 2006.

L'Etablissement Public du Bassin de la Vienne a pour objet de favoriser la mise en œuvre de ce Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), mais également d'impulser et de soutenir d'autres démarches collectives de gestion intégrée de l'eau, actuellement insuffisamment développées dans le Bassin.

A ce titre, il assurera un rôle de coordination et d'animation et une mission de conseil et d'assistance auprès des por-

teurs de projets et prendra en charge la maîtrise d'ouvrage d'études, voire, à titre exceptionnel, de certains travaux en faveur de l'eau et des milieux aquatiques.

Enfin, cet établissement est chargé de veiller à la cohérence des actions conduites dans son territoire. Aussi, la dégradation morphologique, les pollutions par les nitrates et les pesticides ou la gestion quantitative de la ressource constitueront des domaines prioritaires d'intervention.

Stéphane LORIOU

SHAPE SAGE Bassin de la Vienne

Fax : 05.55.45.17.34

s-loriot@cr-limousin.fr

www.cr-limousin.fr

Gestion Intégrée des Ressources en Eau transfrontalières

UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR L'AIDE PUBLIQUE FRANÇAISE AU DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, la France s'est dotée d'une stratégie pour orienter son aide publique au développement dans le secteur de l'eau, qui définit la Gestion Intégrée des Ressources en Eau transfrontalières (GIRE) comme une de ses priorités.

Disposant d'une expérience de plus de quarante ans de la gestion intégrée par bassin, la France a développé une politique de coopération au développement active et diversifiée dans le domaine de la gestion des bassins fluviaux transfrontaliers pour promouvoir la mise en œuvre de la GIRE transfrontalière. Elle a développé tout particulièrement ses actions sur quatre Bassins transfrontaliers prioritaires que sont **le Sénégal, le Niger, le Nil, et le Mékong**.

Pour préciser cette politique, l'ensemble des acteurs français impliqués

dans ce domaine se sont réunis pour définir un **Document d'Orientation Stratégique (DOS) sur la GIRE transfrontalière**.

L'Etat, l'Agence Française de Développement, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, les Agences de l'Eau, l'Office International de l'Eau, les Organismes de Recherche, les Entreprises du secteur de l'eau, les Bureaux d'Etudes et les Organisations Non Gouvernementales conduisent en effet des projets, concourant ainsi à une véritable dynamique française de coopération internationale.

Avec ce cadre stratégique, la France, outre la consolidation de ses actions envers les quatre Bassins transfrontaliers prioritaires, renforcera son engagement dans les Bassins de **la Volta, du Congo, et de l'Orange/Sequ**, selon les dynamiques en cours. D'autres bassins pourront bénéficier du soutien français en fonction des

enjeux notamment dans le cas des eaux souterraines transfrontalières.

L'aide publique française au développement s'orientera selon trois axes complémentaires et nécessaires :

- ❖ **Soutenir la mise en place d'une gouvernance de l'eau**, de l'échelle locale à l'échelle du bassin transfrontalier, facilitée par des accords internationaux, une participation active et le renforcement des capacités de tous les usagers, ainsi que la mise en place de fonds d'investissements dédiés,
- ❖ **Financer des investissements structurants**, qui mobilisent, valorisent et/ou protègent la ressource et les écosystèmes,
- ❖ **Encourager la concertation** entre les institutions de gestion participative et les bailleurs de fonds, ainsi qu'entre les bailleurs de fonds eux-mêmes.

Pour la coopération française, l'objectif final est de participer à la mise en place des conditions d'une meilleure coopération entre les différents acteurs, dont les usagers, afin de permettre le développement économique, social et environnemental des régions concernées, au bénéfice des populations. La France apporte d'ores et déjà d'importants appuis aux Organisations de Bassin, notamment celles du Sénégal (8,2 millions Euros), du Niger (10,4 millions Euros), du Nil (4,8 millions Euros) et du Mékong (4 millions Euros).

Jean Luc François

Ministère des Affaires Etrangères

Sous-Direction des Politiques Sectorielles et des Objectifs du Millénaire pour le Développement
Fax : 01 53 69 33 19

www.diplomatie.gouv.fr



Rhône-Méditerranée & Corse

L'AGENCE DE L'EAU RM&C ACCUEILLE L'AGENCE DE BASSIN BULGARE DE LA MER NOIRE



Visite de la plate-forme de gestion des déchets du port de Toulon

Du 24 au 28 septembre 2007, une Délégation Bulgare composée du Directeur de l'Agence de Bassin de la Mer Noire à Varna, M. Ventsislav NIKOLOV, de deux de ses collaboratrices et d'une représentante de la Direction de l'Eau

du Ministère de l'Environnement et de l'Eau Bulgare, a séjourné à Lyon, Marseille et Toulon à l'invitation de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse, dans le cadre des jumelages européens TWINBASINSM.

Après 2 jours passés à Lyon pour échanger sur les redevances - quels redevables et comment les identifier-t-on, quels types de redevances et comment mesure-t-on les rejets polluants - les réseaux de mesures et la consultation du public prévue par la DCE, la Délégation est allée à Marseille, pour une présentation de la politique littorale de l'Agence, du 9^{ème} Programme d'Intervention et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux. La Délégation Bulgare a pu assister à une réunion de la Commission Géographique Littoral du Comité de Bassin à Aix-en-Provence.

Le dernier jour, nos collègues bulgares ont rencontré à Toulon l'IFREMER, qui leur a présenté son activité en matière

de mesure de qualité du milieu marin, en particulier le Nautile, sous-marin de poche pour les grandes profondeurs, puis ils ont visité la plate-forme de gestion des déchets du port.

Jean FAURE-BRAC

Chargé de Mission
Relations Extérieures et Internationales
Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse
Fax : (0)4 72 71 26 06
Jean.FAUREBRAC@eurmc.fr



www.eaurmc.fr

Le Système français d'Information sur l'Eau (SIE)



Le Système français d'Information sur l'Eau (SIE) est conçu pour répondre aux besoins en matière d'information environnementale publique dans le domaine de l'eau et vise à une gestion cohérente des données sur l'eau. Il fédère un ensemble de partenaires, signataires du Protocole SIE, sous l'Autorité de la Direction de l'Eau du

Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD).

Dans le cadre de la nouvelle Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA), **l'organisation du SIE relève désormais de l'ONEMA - Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques.**

Le SIE repose sur des référentiels communs, des banques de données et des sites Web.

Le Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE), est développé par l'OIEau, Secrétaire du RIOB, dans le cadre du Protocole SIE.

Le SANDRE élabore le langage commun des données sur l'eau qui contribue au Système d'Information sur l'Eau (SIE). Il élabore aussi les spécifications de l'architecture du SIE permettant l'interopérabilité technique et gère les référentiels du SIE.

données, d'accéder à leur description (date de création, source, contact, résumé), de télécharger les couches géographiques et de les visualiser sur une carte dynamique.

Le SANDRE a aussi rédigé en 2007 les spécifications techniques permettant, d'une part, l'échange de données d'analyses d'eau entre les Services du Ministère de la Santé et les distributeurs d'Eau et, d'autre part, aux laboratoires de collecter les données d'analyses d'eau sur le terrain par un assistant personnel (Personal Digital Assistant - PDA).

www.sandre.eaufrance.fr

www.eaufrance.fr



L'année 2007 a été marquée par différentes améliorations visant à rendre davantage de services aux usagers, en particulier la publication du **catalogue des données cartographiques sur l'eau**, qui permet de rechercher les



Europe Centrale et Orientale

Russie-Estonie

Gestion des ressources en eau souterraine du Bassin Versant Peipsi / Narva

La gestion des ressources en eau transfrontalières est devenu un des enjeux majeurs du XXI^{ème} siècle. Abondamment pourvus en ressources, grâce à une pluviométrie généreuse, les pays du nord de l'Europe sont confrontés plutôt à un problème de qualité que de quantité. La Directive-Cadre européenne sur l'Eau fait obligation aux Etats-Membres de l'Union Européenne de gérer leurs bassins transfrontaliers de manière concertée avec les pays voisins.

Grâce à un financement conjoint du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et du Programme européen LIFE, le BRGM participe

depuis 2002 avec des partenaires estoniens, russes et finlandais à la mise en place d'une gestion commune des ressources en eau entre l'Estonie et la Russie dans le Bassin du Lac Peipsi et du Fleuve Narva.

Les masses d'eau souterraines partagées forment un ensemble complexe de plusieurs aquifères dont l'exploitation est conditionnée par de multiples paramètres anthropiques de part et d'autres de la frontière. Plus particulièrement l'alimentation en eau souterraine provient de quatre aquifères majeurs constitués de couches superposées de terrains anciens d'âge primaire, s'enfonçant toutes en direction du Sud.

Une partie de ces aquifères sert à l'alimentation en eau potable, de part et d'autres de la frontière, et il devient absolument indispensable, qu'à l'avenir, une gestion concertée des volumes pompés soit mise en place.

Cependant le fait marquant de cette région est l'existence de ressources importantes en schistes bitumineux dont l'exploitation remonte aux années 1930.

Cette richesse naturelle a été exploitée jusqu'aux années 2000 avant de connaître un arrêt presque total côté russe. L'actuelle flambée des coûts du pétrole provoque un regain d'intérêt pour cette ressource car c'est la seule ressource énergétique de l'Estonie qui l'utilise pour sa principale centrale thermique.

L'impact de l'exploitation de ces schistes n'est pas seulement socio-économique mais également environnemental. L'existence de mines à ciel ouvert et souterraines s'accompagne d'une exhaure des aquifères, qui s'intercalent dans la zone d'exploitation ainsi que dans les niveaux supérieurs.

Le traitement des matériaux extraits pour utilisation énergétique ou industrielle (séparation des minerais, cracking) laisse de nombreux produits secondaires solides (terrils) et liquides et occasionne des émissions atmosphériques polluantes.

Les conséquences directes ou potentielles de ces changements sont multiples, tant du point de vue de l'alimentation en eau potable que du point de vue de la protection des écosystèmes existants. A moyen ou long terme, va se poser la question du maintien ou de l'arrêt des pompages d'exhaure de la zone avec ses conséquences prévisibles.

Dans ce cadre, les conséquences d'un ennoyage des mines et de leur impact environnemental sont encore insuffisamment estimées.

Le projet s'est développé selon plusieurs axes :

- Renforcer les capacités des acteurs régionaux afin d'effectuer un bilan des ressources en eau et des aspects environnementaux ;
- Proposer à travers l'élaboration de scénarios, des mesures d'amélioration de la gestion des ressources en tenant compte des aspects socio-économiques ;
- Amener les interlocuteurs estoniens et russes à pérenniser une coopération transfrontalière sur la base d'outils communs d'aide à la décision fournis dans le cadre du projet.

L'une des principales clés de cette gestion commune repose sur l'utilisation pérenne du modèle géologique et hydrogéologique qui a été élaboré.

A la fin du projet, un Colloque International s'est tenu les 20 et 21 décembre à Helsinki ; il a permis :

- de présenter les résultats du projet,
- d'offrir aux experts russes et estoniens l'opportunité d'une discussion sur les enjeux futurs de leur ressource commune,
- d'élargir le débat en invitant des experts d'autres pays, qui ont présenté des exemples similaires de gestion transfrontalière.

Stéphane Urban

Service Eau
BRGM - Orléans
Tél.: 02 38 64 - 3310
S.Urban@brgm.fr

www.brgm.fr



Déversement de phénols
dans les eaux de surface

"CEENBO"

Le Réseau Régional des Organismes de Bassin d'Europe Centrale (CEENBO) a élu, lors de sa 3^{ème} Assemblée Générale tenue en République Tchèque, M. Petr KUBALA, Directeur de l'Agence Povodi Vltavy, comme Président pour les années 2007-2008.

Le Secrétariat du Réseau est assuré par l'Autorité Roumaine APELE ROMANE. Daniela RADULESCU anime les activités portant sur des échanges d'expérience pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau dans les pays de la région, un appui à l'organisation de jumelages dans le cadre du projet **Twinbasin** de la Commission Européenne, le développement du site Internet, des perspectives d'actions pour l'application de la Directive inondations, ...

Le programme de travail a été adopté lors de la réunion du Bureau organisée à Debrecen en juin 2007, l'ensemble des informations est disponible sur le site :

www.ceenbo.org

La VII^{ème} Assemblée Générale du RIOB vue par les Hongrois

"DEBRECEN A ÉTÉ LA CAPITALE MONDIALE DE L'EAU PENDANT UNE SEMAINE"

Depuis longtemps, la Hongrie souhaitait accueillir l'Assemblée Générale Mondiale du Réseau International des Organismes de Bassin.

C'est lors de la VI^{ème} Assemblée Générale, qui s'est tenue à la Martinique en 2004, que la Hongrie a été choisie définitivement pour organiser la prochaine Assemblée en 2007.

Ce fut un grand privilège pour les Organismes de Bassin hongrois de recevoir leurs collègues du monde entier.

Le choix du lieu de l'Assemblée s'est porté sur Debrecen, qui est un Centre Régional qui se développe rapidement et possède un tout nouveau centre de conférence, avec les meilleures conditions d'hébergement.

L'Assemblée s'est tenue du 6 au 9 juin. Sur plus de 400 demandes d'inscriptions enregistrées, nous avons pu recevoir en Hongrie 250 invités, entre les participants et les personnes accompagnatrices venus de plus de 40 Pays.

La session plénière d'ouverture a été animée par M. László Kóthay, Directeur de l'Eau et de l'Environnement de la Région Trans-Tisza au nom de M. Gyula Györi, Maire de Debrecen.

Le Dr. Miklós Varga, Secrétaire d'Etat chargé de l'eau, a ouvert l'Assemblée Générale au nom du Dr. Gábor Fodor, Ministre hongrois de l'Environnement et de l'Eau.

C'est une coutume du RIOB de présenter la gestion de l'eau et les Organismes de l'Eau du pays hôte : M. Sándor Tóth, Chef Conseiller, a parlé de la protection contre les inondations en Hongrie, M. László Kóthay a présenté les défis de la gestion de l'eau au XXI^{ème} Siècle.

Mme Madeleine de Grandmaison a officiellement passé la présidence du RIOB à M. László Kóthay. Le nouveau Président hongrois a souligné l'importance de la coopération avec le Bureau de Liaison et les Réseaux Régionaux du RIOB et préconisé l'extension du Réseau.

L'Assemblée Générale s'est clôturée à l'hôtel Aquaticum par une vraie nuit tropicale de la Martinique offerte par le Comité Régional du Tourisme Martiniquais, présidé par notre précédente Présidente Mondiale du RIOB, Mme Madeleine de Grandmaison.

Une visite culturelle s'est déroulée le 9 juin au Parc National de Hortobágy, classé Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

La plupart des invités visitaient la Puszta hongroise pour la première fois. Ce fut une expérience particulière pour eux de voir la faune et la flore de cette région. Après le déjeuner accompagné de musique tzigane, les participants ont visité les travaux de réhabilitation de la digue de protection contre les inondations de Tiszadob.

Nous avons été très heureux d'avoir l'occasion de montrer Debrecen et ses environs à nos invités. Nous espérons qu'ils reviendront.

L'organisation de l'Assemblée Générale dans notre pays à Debrecen a augmenté le prestige des Organismes hongrois de l'Eau avec l'élection parmi eux du Président du RIOB pour les trois prochaines années.

Le Comité organisateur hongrois saisit cette occasion d'exprimer sa gratitude à tous ceux qui ont aidé à renforcer la coopération au sein de la famille du RIOB !

Kalman Papp
OVF
papp.kalman@ovf.hu



Jumelage Seine - Haute Tisza

Jumelée avec la Direction de Bassin hongroise de la Haute Tisza, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (France) a profité de l'Assemblée Générale du RIOB à Debrecen, en juin 2007, pour rendre visite à son homologue.

L'Agence française de l'Eau Seine-Normandie (AESN), est liée depuis 1994 par un accord de coopération avec les Autorités de l'Eau hongroises. L'accord a été renouvelé en 1997, puis en 2005 au Mont-Saint-Michel. Des échanges réguliers se nourrissent de l'actualité. Depuis 2000, les contacts se sont multipliés et l'interprétation commune des obligations de la Directive-Cadre européenne se fait au travers d'échanges d'expériences entre les 2 bassins :

communication, mobilisation des acteurs, lutte contre les inondations, gestion des crues ou définition des zones sensibles, ...

La tenue de l'Assemblée Générale du RIOB à Debrecen, a été l'occasion pour AESN de rendre visite à son bassin jumeau. La visite organisée par Kalman PAPP, du Bureau Central de l'Eau et l'Environnement a permis à la délégation française de rencontrer Gaspar BODNAR, Directeur du Bassin de la Haute Tisza et son équipe. Ces derniers avaient organisé des visites de terrain dans la région de Nyiregyaza : station de pompage, déversoir de Tur, digue de Tivadar, centre de protection contre les inondations de Vasarosnameny... Les discussions ont concerné principale-

ment le développement de la protection contre les crues très fréquentes de la Tisza, les systèmes de prévision et d'alerte, les aménagements de digues et les dispositifs destinés à anticiper les inondations. La qualité de l'eau et la consultation du public ont également fait partie des discussions.

La venue en France d'une délégation hongroise est prévue en avril 2008 et des sujets tels que la restauration de la qualité de la Seine, les pollutions

occasionnées par les industries viticoles en Champagne, la consultation du public et la protection des zones humides seront abordés.

CALLE Myriam
Agence de l'Eau Seine Normandie
Fax : (33) 01 41 20 16 00
calle.myriam@aesn.fr

www.eau-seine-normandie.fr



Le déversoir de Tur



Hongrie-Roumanie

Mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau dans le Bassin Transfrontalier de la Körös / Crisuri

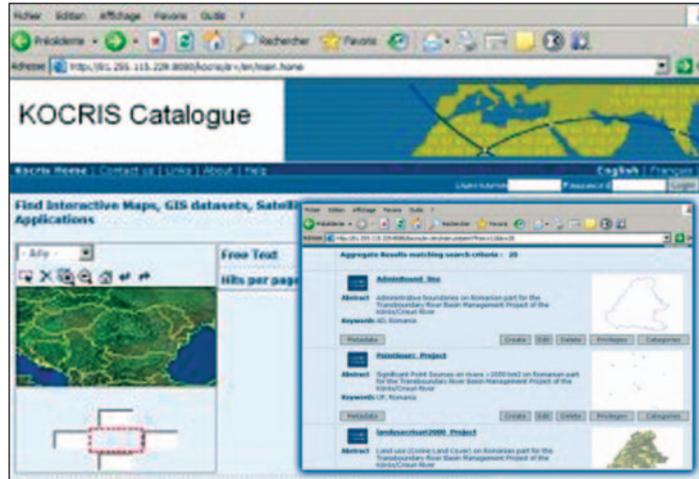
Le projet Körös / Crisuri, affluent de la Tisza dans le grand Bassin du Danube, démarré en 2005, touche aujourd'hui à sa fin : les deux Pays concernés, la Hongrie et la Roumanie, font maintenant partie de l'Union Européenne et appliquent de façon convergente la même législation communautaire.

Le projet a dépassé ses objectifs initiaux avec la finalisation d'un des tous premiers Plans de Gestion du Bassin du Danube, tels que demandés par la DCE pour 2009.

Co-financé par le **Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)**, avec une participation d'un million d'Euros, ce projet se déroule au cœur de la Tisza, affluent majeur du Danube partagé entre la Hongrie, la Roumanie, l'Ukraine, la Slovaquie et la Serbie, revêt un intérêt majeur dans cette Région.

L'apport méthodologique et pratique apporté par des experts français des Agences de l'Eau a pu être utile pour développer les nouvelles pratiques nécessaires à la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE).

Mené par l'**OIEau**, Secrétaire du **RIOB**, sous l'égide de la **Commission Internationale de Protection du Danube (ICPDR)**, ce projet a permis une véritable coopération entre la Hongrie et la



Application Internet pour le partage des métadonnées entre les différentes institutions

Roumanie pour la mise en place d'une structure de gestion, organisant de façon coordonnée les travaux dans les deux parties nationales du Bassin.

Des "blocs organisationnels" ont été, dans un premier temps, mis en place pour la gestion des données, l'introduction de mécanismes de concertation régionale, l'harmonisation de la délimitation des Masses d'Eaux souterraines et du monitoring des eaux souterraines et de surface, l'analyse économique, allant de l'analyse du recouvrement des coûts au choix des meilleures mesures à prendre, la projection des tendances à l'horizon 2015 et l'organisation de la lutte contre les pollutions accidentelles.

Ce travail préparatoire a permis l'élaboration progressive de deux documents internationaux témoignant du niveau élevé de coordination atteint par les deux pays dans le Bassin à la fin du projet, soit :

- **Un Plan de Gestion pour le Körös/Crisuri**, conformément aux exigences de la DCE ;
- **Un plan de prévention des pollutions accidentelles**, qui a été testé lors d'un exercice international en juin 2007.

Après 2 ans de travail et de nombreuses missions, les résultats exemplaires suivants peuvent être soulignés :

- Mise en place d'un **catalogue de métadonnées partagées** ;
- Création d'un site Intranet, hébergé par l'**ICPDR**, (www.icpdr.org) entièrement consacré au projet, avec les différents rapports d'experts ;
- **Vérification de l'atteinte des Objectifs de Bon Etat des eaux en 2015**, en fonction de la mise en œuvre du Programme de Mesures proposé par modélisation ;

- Réalisation d'un exercice commun visant l'**harmonisation des méthodes de prélèvement de poissons et invertébrés** pour la réalisation d'un Indice de Qualité Biologique ;
- **Formation sur la gestion de la qualité** dans les laboratoires d'analyse d'eau du Bassin et réalisation d'un audit qualité à blanc ;
- **Réalisation d'un test de consultation du public sur les questions importantes du Bassin dans les deux pays**, en vue de la préparation de la démarche au niveau national ;
- **Rédaction d'une analyse économique détaillée** des mesures envisagées pour le projet ;
- **Rédaction d'un guide** sur la mise en œuvre des différentes étapes du processus de planification nécessaire à l'élaboration du Plan de Gestion ;
- **Présentation des résultats du projet à différentes réunions internationales** et conception d'une plaquette de diffusion des résultats obtenus.

A la fin de ce projet particulièrement fructueux, nous déplorons la disparition en mai 2007 d'un de ses artisans, **M. Petru Serban**, Directeur roumain de l'Eau à APELE Romane, initiateur du CEENBO, qui a porté son pays sur la voie de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et a largement contribué au succès du projet par son implication personnelle directe aux activités et sa participation active au Comité de Pilotage.

www.icpdr.org

icpdr iksd
International Commission for the Protection of the Danube River / Internationale Kommission zum Schutz der Donau



Exercice de pêche électrique pour l'harmonisation des méthodes de mesure

"Apele Romane" participe à des jumelages internationaux

JUMELAGE AVEC L'OUBÉKISTAN

Le jumelage entre l'Administration Nationale "Apele Romane" et le Centre d'Information Scientifique de la Commission Inter-Etat pour la Coordination de l'Eau (SIC-ICWC) en Asie Centrale a été initié dans le cadre du CEENBO et s'inscrit dans le cadre du projet européen "Twinbasin".

Entre mai et septembre 2007, ce jumelage a permis des échanges sur les thèmes communs :

- la surveillance des ressources ;
- l'évaluation de la qualité de l'eau ;
- les réseaux d'information ;
- le financement.

Le jumelage a permis deux missions : la première de quatre spécialistes roumains en Ouzbékistan en mai 2007, avec des visites du canal sud et des associations d'usagers de l'eau, de la ferme privée Turdiali (district de Kuva)

et du Centre d'Etude de l'Hydraulique de Chirchik. La mission s'est terminée par une réunion officielle à Tachkent avec la BWO Syr-Darya et le SIC-ICWC. Les spécialistes roumains ont pris connaissance des pratiques de GIRE en Ouzbékistan, portant sur la gestion transfrontalière, les pratiques d'irrigation, la régulation automatique des canaux et la collecte des données.

La seconde mission de 3 spécialistes Ouzbeks en Roumanie a commencé en août 2007. "Apele Romane" a présenté ses activités et a organisé des visites de quatre Directions de l'Eau (Jiu, Arges-Vedea, Buzau-Ialomita et Dobrogea-Littoral) et de deux Unités de Gestion de l'Eau (Mehedinti et Tulcea).

Serban Iliescu

Administration Nationale "Apele Romane"
Fax : +40 (2) 13 155535
serban.iliescu@rowater.ro

JUMELAGE AVEC L'AFRIQUE DU SUD ET LE SWAZILAND

En 2007, la Roumanie, le Swaziland et l'Afrique du Sud ont commencé une étroite collaboration basée sur un accord de coopération entre l'Autorité de l'Eau du Bassin du Komati (KOBWA) et l'Administration Nationale "Apele Romane" - Bassin du Fleuve Olt.

Ce jumelage "Olt-Komati" s'inscrit dans le projet "Twinbasin".

La première mission du projet a eu lieu au Swaziland entre mars et avril 2007 et a permis l'échange d'informations pratiques lors de réunions aux départements du KOWBA et de visites techniques sur le terrain.

Le projet porte sur plusieurs domaines d'intérêt spécifiques :

- **Les cadres administratifs et juridiques :**
- ❖ **Au niveau régional :** le "Southern African Development Community" (SADC) et la Communauté Européenne (UE).
- ❖ **Au niveau national :** les Organismes de Bassin tels que l'Olt en Roumanie, l'Autorité de Bassin du Komati au Swaziland et les Agences de Gestion de Bassin (CMA) en Afrique du Sud.
- ❖ **Au niveau transfrontalier :** la Commission du Danube en Europe et la Commission de Gestion Commune de l'Eau du Komati entre l'Afrique du Sud et le Swaziland.

➤ L'exploitation, la surveillance et l'entretien des barrages :

SANCOLD en Afrique du Sud et CONSIB en Roumanie jouent un rôle similaire. La Roumanie et l'Afrique du Sud ont des législations spécifiques régissant la sécurité des barrages. Le Swaziland n'a actuellement aucune législation et utilise la législation sud-africaine sur le barrage de Maguga.

➤ L'amélioration des réseaux de monitoring de la quantité et de la qualité de l'eau (paramètres biologiques et physico-chimiques).

Une dernière réunion s'est tenue à Mbabane entre les Autorités des deux Bassins et les Autorités du Swaziland impliquées dans la gestion de l'eau. Elle a établi un cadre pour une plus grande collaboration, dans les domaines de la réduction des effets des sécheresses et des inondations.

Une mission d'une délégation du Swaziland a eu lieu en Roumanie en août 2007, principalement au siège de la Direction de l'Eau de Ramnicu Valcea, où des présentations et des discussions ont été organisées avec de hauts fonctionnaires roumains du Bassin du Fleuve Olt.

Maria Manolescu / Chris Keevy

Fax : + 40 (2) 13 155535
maria.manolescu@rowater.ro
chriskobwa@mweb.co.za

www.rowater.ro

Le Danube lauréat du "Thiess Riverprize"

Le projet du Danube, deuxième plus grand fleuve d'Europe, initié par la Commission Internationale pour la Protection du Danube (ICPDR), a gagné ce prix australien pour l'amélioration de la qualité de l'eau.

Le projet de l'ICPDR, dont le siège est situé à Vienne en Autriche, a montré son excellence dans la gestion de l'eau par un réseau de stations de surveillance et d'échantillonnage, des bateaux de recherche et un système d'alerte transfrontalier pour les accidents. Il vise à résoudre les problèmes écologiques du Danube, y compris



pris la pollution par les déchets toxiques et par les pratiques agricoles. Le "Thiess Riverprize" est une récompense internationale accordée pour des réalisations dans la gestion de fleuves. Il fournit une incitation à la restauration des fleuves dégradés.

Il récompense les meilleures pratiques de gouvernance.

Silvia Scheibenbogen

International Riverfoundation
Fax : +61 7 3221 1727
silvia@riverfoundation.org.au

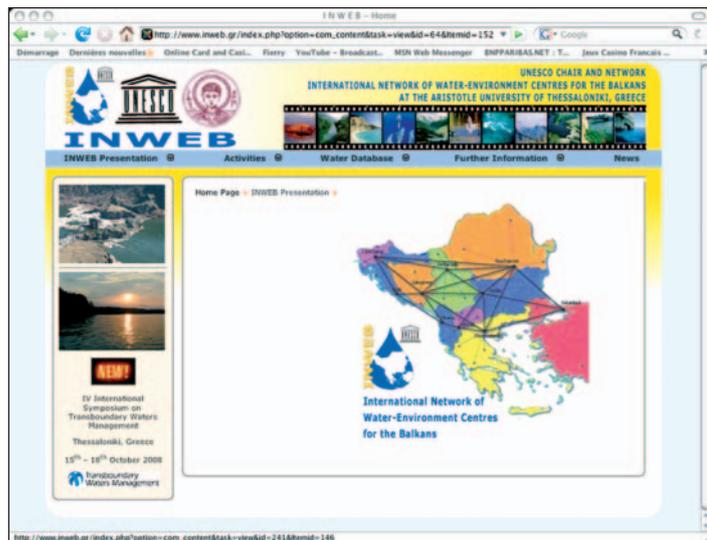
www.riverfoundation.org.au



Le fleuve Olt

"INWEB"

Partenariats dans les Balkans entre les Universités et les ONG



Le Réseau "INWEB" (Réseau International des Centres de l'Eau-Environnement des Balkans) pour "la gestion durable de l'eau et la résolution de conflits" a été créé en juillet 2003 à l'Université Aristote de Thessalonique.

Le Réseau est composé de représentants des pays balkaniques (Albanie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Croatie,

Macédoine, Grèce, Serbie, Monténégro, Roumanie, Slovénie et Turquie), coordonnés par le Professeur Jacques Ganoulis.

"INWEB" se concentre sur les problèmes des ressources en eau superficielle et souterraine partagées en Europe du Sud-Est, en utilisant des approches multidisciplinaires.

"INWEB" a établi un état des lieux des eaux superficielles et souterraines transfrontalières dans les Balkans, présenté dans sa base de données sur Internet.

Les principaux résultats d'"INWEB" ont été l'adaptation du programme "du Conflit Potentiel au Potentiel de Coopération (PCCP)" de l'UNESCO aux Balkans et le développement d'une Education Supérieure pour le Développement Durable (HESD) au niveau régional.

Ceci requiert des méthodes inter- et trans-disciplinaires d'enseignement et de recherche, l'utilisation des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (ICT) en plus d'une recherche de nouvelles stratégies de coopération et d'alliances entre les universitaires et leurs partenaires.

Une session pilote sur la coopération et la prévention des conflits dans la gestion des eaux transfrontalières en Europe du Sud-Est s'est tenue en octobre 2006 à Thessalonique.

"INWEB" étend actuellement ce cours pilote à un Master, qui sera mis en œuvre par le Réseau d'Universités des Balkans (RUB), créé en 2006 par 11 Universités de la région.

Les objectifs du RUB sont de faciliter la coopération transfrontalière entre scientifiques et universitaires :

- ◆ favoriser des "centres universitaires d'excellence" ;
- ◆ créer un fonds d'aide aux projets de recherche ;
- ◆ établir un réseau régional d'information ;
- ◆ introduire la formation à distance ;
- ◆ créer des programmes post-universitaires communs.

J. Ganoulis

Réseau International des Centres sur l'Eau-Environnement des Balkans (INWEB)
Université d'Aristote, Thessalonique (AUTH)
iganouli@civil.auth.gr

www.inweb.gr

UICN

Protection de la biodiversité du lit majeur de la Sava

La Sava, deuxième plus grand affluent du Danube, est importante en raison de sa diversité biologique et paysagère exceptionnelle. La Sava est un exemple unique d'un fleuve ayant gardé des zones inondables encore intactes, permettant l'atténuation des crues, et les

plus grandes forêts de plaine du Bassin du Danube.

L'Union pour la Conservation de la Nature (UICN), Wageningen International (WI), avec l'appui technique d'Orbicon (DK), ont lancé conjointement le projet de protection de la biodiversité

du lit majeur de la Sava, financé par le Programme LIFE-Pays Tiers et l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération.

Le Centre d'Ecologie et des Ressources Naturelles de la Faculté des Sciences de Sarajevo, l'Institut Agricole Srpska, l'Institut Croate pour la Protection de la Nature, l'Institut pour la Conservation de la Nature de la République de Slovénie et l'Institut Serbe pour la Conservation de la Nature, fourniront l'expertise nécessaire pour la mise en œuvre du projet.

L'objectif global du projet est d'aider la Bosnie Herzégovine, la Croatie, la Serbie et la Slovénie à identifier, à protéger et gérer des zones inondables impor-

tantes pour le paysage et la biodiversité, en appliquant les critères des Directives de l'UE sur les Oiseaux et les Habitats, et à concevoir un réseau écologique transfrontalier cohérent.

Il vise une prise de conscience du public et des décideurs politiques du rôle des aires naturelles de la Sava dans la protection de la biodiversité et du rôle des zones inondables dans l'atténuation des crues.

Joerg Lohmann

Directeur de Projet
joerg.lohmann@iucn.org

Boris Erg

Chef de Projet
"boris.erg@iucn.org"
UICN

www.iucneurope.org



Parc Naturel Obedska Bara, Serbie

Application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau

DANS UN CONTEXTE ÎLIEN ET MÉDITERRANÉEN, UN PROGRAMME DE MESURES POUR LES EAUX SOUTERRAINES MALTAISES

Un jumelage PHARE, sur la définition du Programme de Mesures prévu par la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE), entre le Ministère français de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD) et l'Autorité des Ressources de Malte (MRA, Malta Resources Authority), a été mené de janvier à août 2007 et piloté par l'OIEau, intervenant comme opérateur du projet.

DES ENJEUX FORTS POUR LA GESTION DES EAUX SOUTERRAINES

Historiquement, la population maltaise a toujours eu à faire face à une relative rareté de la ressource en eau douce, mais l'accroissement des prélèvements en eaux souterraines a conduit à un équilibre fragile entre la recharge et l'abstraction.

Si des solutions techniques ont été développées (construction d'usines de désalinisation), elles n'ont pas permis de juguler la pression s'exerçant sur les eaux souterraines, due à l'accroissement de la population, mais aussi au développement des forages illégaux.

L'Etat des Lieux, mené au titre de la DCE, a ainsi classé 10 des 16 Masses d'Eau Souterraines, comme étant "à risque de non-atteinte des objectifs quantitatifs en 2015".

Il a montré une augmentation importante des concentrations en nitrates et chlorures, jusqu'à des valeurs excédant parfois 5 fois les limites relatives à la potabilité. 15 des 16 Masses d'Eau ont été ainsi identifiées à risque ou potentiellement à risque de ne pas atteindre le Bon Etat Chimique.

A ces enjeux viennent s'ajouter des besoins importants de contrôle et de gestion de la ressource par les institutions, mais également des besoins importants de connaissance de ces aquifères, ainsi que de sensibilisation du public aux questions de gestion de l'eau.

menée en 2005 et en l'identification des grands enjeux de la gestion de l'eau.

Sur cette base, une identification de toutes les mesures potentielles pouvant être prises a été réalisée et les informations techniques et économiques relatives à leur description et à

Recherche d'équilibre entre les enjeux d'utilisation de l'eau pour l'agriculture et la préservation d'espèces endémiques dépendantes de la quantité et de la qualité des eaux souterraines



La Directive-Cadre impose aux Etats-Membres de développer un Programme de Mesures pour atteindre les objectifs environnementaux. Le développement d'un tel Programme en collaboration avec les experts maltais a donc été l'objectif primordial de ce jumelage qui a mobilisé 12 experts français provenant des Agences de l'Eau (Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse et Seine-Normandie), du BRGM et de l'OIEau, lors de 32 missions au total.

Le Programme de Mesures, élaboré pendant les 6 mois de coopération entre experts français et maltais, s'est donc attaché à apporter des réponses à ces grands enjeux, au travers d'une démarche logique et participative. Elle a consisté, dans un premier temps, en la révision de l'évaluation du risque

leur mise en œuvre ont été regroupées au sein d'un catalogue de mesures.

Une analyse économique portant sur des critères de coût/efficacité a ensuite été réalisée pour 3 scénarios différents et a ainsi permis de proposer une sélection adaptée à la situation maltaise.

Pour finir, les travaux ont visé l'analyse des conséquences financières de ce Programme de Mesures pour les différents acteurs et usagers de l'eau, comme demandé par l'article 9 de la Directive-Cadre, relatif au recouvrement des coûts.

Le développement d'un tel programme sur une période courte a été un défi important pour les experts maltais et français.

La démarche participative utilisée constitue un élément notable de la réussite du projet : en effet l'implication d'un "collège" des parties intéressées, représentant les différents services de l'Etat ou des usagers de l'eau (entreprises, agriculture, ...), a été recherchée dès le démarrage du projet, puis sous forme de 3 Séminaires de restitutions aux étapes importantes, et a permis de garantir la prise en compte des avis et des remarques sur les travaux.

Par ailleurs, des rencontres sectorielles régulières sont intervenues entre les experts français et maltais pour la proposition de mesures pertinentes et adaptées aux réalités maltaises.

En complément des missions à Malte, 3 voyages d'études en France ont permis aux responsables maltais d'échanger avec leurs homologues français et européens leurs expériences de mise en œuvre de la DCE, mais également de découvrir des exemples précis de structures de gestion des eaux souterraines (Syndicats des nappes d'Alsace, du Roussillon et de l'Astien).

John Mangion
Water Director
Malta Resources Authority
John.mangion@mra.org.mt

www.mra.org.mt



"Prévenir les sécheresses et les pénuries d'eau"

Assemblée Générale - Rome - 8-10 Novembre 2007



L'Assemblée Générale du REMOB a examiné les avancées et les activités du Réseau depuis la réunion tenue à

Marrakech en 2005. La structure et le fonctionnement du Réseau ont été présentés aux participants ainsi que les décisions des Bureaux et des Assemblées du REMOB, l'approbation des candidatures des nouveaux Membres, la participation à des événements internationaux, les activités réalisées dans le cadre de projets sur la gestion intégrée de l'eau, des propositions pour le développement de projets futurs.

L'Assemblée Générale a souligné la forte implication permanente du Réseau dans des projets tels que **TWINBASINTM**, **MELIA** ou **SPI-Water**, en lien avec des Organisations ayant des objectifs et projets communs dans la région, comme **GWP-Med** et le **SEMIDE**.

Les comptes annuels du REMOB pour les années 2005 et 2006 ont été approuvés et le budget prévisionnel pour 2007 a été présenté. L'augmentation des budgets annuels montre un plus grand appui de l'Administration espagnole et des Organismes collaborateurs et une plus grande participation dans des projets d'échanges d'expériences entre les pays de la Région Méditerranéenne.

L'Assemblée a approuvé la candidature de deux nouveaux Membres : la Direction de l'Hydraulique (DSI) de Turquie et le Ministère de l'Eau et de l'Irrigation de Jordanie.



Il faut souligner les progrès rapides du REMOB : les participants ont été invités à favoriser la participation de leurs pays dans le Réseau, en rappelant que l'inscription au REMOB est gratuite puisque l'objectif principal est d'obtenir une participation active de tous les Organismes de Bassin Méditerranéens et des Organismes chargés de la gestion de l'eau ayant comme objectif commun d'établir des mécanismes de gestion intégrée au niveau des Bassins Hydrographiques.

Conformément aux statuts du REMOB, M. Walter MAZZITTI, Président de la "Task Force" européenne sur l'eau du Processus de Paix au Proche-Orient, (Italie) assurera la Présidence du Réseau Régional jusqu'à sa prochaine Assemblée Générale en 2009.

L'Italie succède ainsi à la Présidence du REMOB, après le Maroc et l'Espagne, qui ont permis avec succès le lancement du Réseau.

M. Alfonso Pecoraro SCANIO, Ministre Italien de l'Environnement, a fait part à l'Assemblée de sa volonté de développer les actions de collaboration et de coopération entre les pays méditerranéens dans la continuité des Présidences Marocaine et Espagnole.

MM. BENBIBA (Maroc) et MAZZITTI (Italie)

L'Assemblée a particulièrement remercié M. Mohamed ELYAZGHI, Ministre d'Etat du Maroc, pour l'excellente façon dont il a assuré la Présidence du REMOB, ainsi que la nouvelle Ministre marocaine de l'Energie, de l'Eau et de l'Environnement et le Secrétaire d'Etat chargé de l'Eau, pour leur soutien au REMOB et au RIOB.

MM. BENBIBA (Maroc) et MORAGUES (Espagne) ont été élus Vice-Présidents du REMOB.

Le Secrétariat Technique Permanent du REMOB reste confié à la Confédération Hydrographique du Júcar à Valence en Espagne, laquelle a été remerciée pour l'efficacité du travail déjà accompli.

Des propositions ont été présentées pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale et des Bureaux de Liaison en 2008 : les pays présents ont été invités à participer à l'Exposition Internationale Saragosse 2008.

Les participants ont souligné la grande importance, pour la Région Méditerranéenne, **des effets du changement climatique sur la pénurie d'eau et la sécheresse** : il a été rappelé que

le changement climatique aura d'importants effets sur la disponibilité de l'eau et aggravera les phénomènes extrêmes, affectant les zones méditerranéennes, qui sont déjà vulnérables et disposent de faibles ressources en eau. On prévoit que ces effets auront des impacts environnementaux et socio-économiques qui doivent être rapidement anticipés par des actions préventives stratégiques. Dans ce contexte, il faut assurer la compatibilité des utilisations de l'eau avec la protection de l'environnement.

La pénurie d'eau et la sécheresse affectent un grand nombre de Pays dans la Région Méditerranéenne. Le REMOB participe à des projets qui ont pour but l'évaluation et l'application de solutions communes. Le REMOB a été nommé observateur du Groupe Stratégique de Coordination (SCG) de la Stratégie Commune de Mise en Œuvre (CIS) de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau et participe au groupe de travail Euro-Méditerranéen sur la pénurie d'eau et la sécheresse.

La communication de la Commission Européenne "affronter le défi de la pénurie d'eau et de la sécheresse dans l'Union Européenne", publiée en juillet 2007, et sa proposition de développer une stratégie communautaire qui aborde cette problématique ont été salués par tous les participants.

Le REMOB entend jouer un rôle important dans l'échange d'expériences entre les Etats-Membres de l'Union Européenne et des Pays Méditerranéens affectés par ces mêmes problèmes.

Méditerranée

"Mediterranean dialogue on Integrated water management" - "MELIA"

Renforcer le dialogue Euro-Méditerranéen pour améliorer la gestion de l'eau

Le projet "MELIA" (Mediterranean Dialogue on Integrated Water Management) est une action coordonnée "INCO-Med", financée par l'Union Européenne.

Dirigé par le CSIC - Espagne, il rassemble 45 Organismes venant de 16 Pays-Membres et non Membres de l'Union Européenne. La mise en présence d'entités de natures différentes (Autorités Publiques, Organisations Internationales, ONG, Universités, ...) est un caractère fondamental de ce projet. Il a commencé en septembre 2006 et s'achèvera en 2010.

L'objet de "MELIA" est d'évaluer les modalités de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans les Pays du Bassin Méditerranéen, en utilisant comme grille de lecture les prescriptions de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE), en vue de contribuer à l'harmonisation des politiques de l'eau dans le Bassin Méditerranéen.



Ses objectifs sont de :

- ◆ **construire une base de connaissances pour la planification de la GIRE**, basée sur l'intégration de contributions les plus étendues possibles ;
- ◆ **développer une prise de conscience sur les questions sociales** (culturelles et participatives), **économiques et techniques**, liées à la gestion de l'eau à l'échelle du Bassin Méditerranéen ;
- ◆ **proposer des mécanismes de participation et des outils de prévention** pour éviter la compétition pour l'allocation de la ressource entre les régions et les différents utilisateurs de l'eau ;
- ◆ **soutenir des politiques de l'eau durables, fournir aux Institutions des critères acceptés** par une large représentation des acteurs sociaux, économiques, scientifiques et politiques des différents Pays ;
- ◆ **fournir des indicateurs**, afin de mener à bien un exercice de benchmarking de la GIRE dans le Bassin Méditerranéen ;
- ◆ **faciliter le développement d'un langage commun**, pour aider aux négociations relatives à l'eau.

Au sein du projet "MELIA", l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB, anime le groupe de travail "Water Policy", qui vise à analyser les politiques de l'eau des différents pays représentés dans le projet à travers un cadre conceptuel commun.

Il s'agit d'identifier les principaux facteurs qui façonnent et conditionnent l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques (conditions de rareté de la ressource, approche de développement durable ou pas, etc.), comment elles sont appliquées effectivement, et d'améliorer le dialogue entre les décideurs, les juristes et les chercheurs, de façon à améliorer les politiques de l'eau, en se basant sur l'exemple fourni par la DCE, mais en prêtant une attention particulière aux limites de l'utilisation de la DCE, ou de ses principes, dans les Pays du Bassin Méditerranéen.

Le projet "MELIA" dispose d'un site Internet à l'adresse :

www.meliaproject.eu

"INECO"

INSTRUMENTS INSTITUTIONNELS ET ECONOMIQUES POUR LA GESTION DURABLE DE L'EAU DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

INECO "Instruments Institutionnels et Economiques pour la gestion durable de l'eau dans la Région Méditerranéenne", est un projet d'actions coordonnées, soutenu par la Commission Européenne (6^{ème} PCDR), dans le cadre des mesures spécifiques de coopération internationale (Programme INCO) avec les Pays Partenaires Méditerranéens (PPM).

INECO rassemble 14 Institutions de 10 Pays Méditerranéens (Grèce, France, Italie, Chypre, Tunisie, Egypte, Liban, Syrie, Algérie et Maroc), incluant des Organisations publiques, privées et internationales. Le projet, qui s'étend sur 3 ans, a débuté le 1^{er} juillet 2006 et se finira en juin 2009.

Il est piloté par l'Ecole d'Ingénierie Chimique de l'Université Technique Nationale d'Athènes (Grèce).

Son but est de présenter une démarche interdisciplinaire de gestion de l'eau, qui intègre 3 aspects principaux : environnement, économie et société.

INECO aborde les différents problèmes constatés au niveau des prises de décisions et des déficiences des structures actuelles de gouvernance dans le Bassin Méditerranéen. La recherche se focalise sur les instruments institutionnels et économiques alternatifs qui permettent de promouvoir l'équité, l'efficacité économique et la durabilité environnementale dans la gestion des ressources en eau.

Le principal but d'INECO est le développement de compétences et l'engagement constructif des "parties prenantes" dans la planification des ressources en eau, en relevant trois défis :

- **Partager l'eau**, en référence aux mécanismes institutionnels, réglementaires, législatifs et économiques mis en place pour l'allocation des ressources en eau dans le Bassin.
- **Donner une valeur à l'eau**, en référence à l'évaluation des coûts de l'utilisation de l'eau, la maximisation de l'efficacité économique, la mise en œuvre du principe de recouvrement des coûts pour la gestion durable des services d'eau, et la mise en œuvre des principes "utilisateurs-payeurs" et "bénéficiaires-payeurs".
- **Améliorer la gouvernance de l'eau**, en référence à l'environnement institutionnel qui permet la mise en place de la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau).

L'OIEau et le RIOB, interviennent plus particulièrement sur :

- ◆ l'analyse des pratiques actuelles, dans des Pays développés en zone aride autres que les Pays-Membres de l'UE,
- ◆ le rôle des femmes dans la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, dans les Pays Méditerranéens,
- ◆ l'animation des ateliers et des activités d'échanges.

INECO est une "expérimentation sociale" au niveau du développement de compétences et de structures politiques. Il a pour objectif de fournir des expériences et permettre aux sociétés locales de changer leurs perceptions et, en conséquence, leur pratiques de gestion de l'eau et de fournir un cadre de recommandations complet et adaptable.

<http://environ.chemeng.ntua.gr/ineco>



Méditerranée

Le SEMIDE : 20 Points Focaux Nationaux



Séminaire régional sur les systèmes d'information sur l'eau et signature d'une convention de 20 MEuros entre le Ministère algérien des Ressource en Eau et la Commission Européenne

Opérationnel depuis fin 1999, le Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau -SEMIDE- est un outil essentiel de dialogue et d'échange institutionnel entre les Pays concernés du Partenariat Euro-Méditerranéen.

Il s'inscrit dans le respect des décisions prises par les Ministres,

lors des Conférences de Marseille (1996) et de Turin (1999) sur la Gestion Locale de l'Eau.

L'importance des travaux réalisés a été soulignée par les Pays du Partenariat, qui ont aussi réaffirmé leur volonté de poursuivre leur coopération sur les bases déjà acquises, lors de la Conférence Euro-Méditerranéenne d'Athènes en Novembre 2006.

PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE EURO-MÉDITERRANÉENNE SUR L'EAU EN 2008

Les Pays Partenaires et la Commission Européenne sont convenus de la nécessité de réunir une Conférence Ministérielle lors de la Présidence française de l'Union Européenne, fin 2008, à Aman en Jordanie, pour relancer la coopération régionale dans le secteur de l'eau.

Le SEMIDE prépare une contribution à cette Conférence, sous la forme d'un bilan et de perspectives de coopération dans le secteur de l'eau en Méditerranée, pour une meilleure coordination de toutes les initiatives visant à plus d'efficacité.

SEMIDE EMWIS

SYNTHÈSE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

Trois thèmes sont développés par des groupes de travail initiés avec le **Processus Conjoint Directive-Cadre sur l'Eau et Med-EUWI** (composante méditerranéenne de l'Initiative Européenne sur l'Eau) :

- ◆ Réutilisation des eaux usées,
- ◆ Sécheresse et pénurie d'eau,
- ◆ Réseaux de monitoring.

Les premiers résultats de ces travaux ont été diffusés aux Directeurs de l'Eau Euromed, lors de leur réunion les 10 et 11 décembre 2007 à Bled (Slovénie).

UN PORTAIL WEB EN PLEINE EXPANSION

Un an après son lancement, le nouveau portail international du SEMIDE reçoit en moyenne près de 50.000 visites mensuelles : près de 1.000 informations brèves et plus de 500 événements ont été publiés en 2007.

Son thésaurus sur l'eau est aujourd'hui accessible en **5 langues** (arabe, anglais, espagnol, français et italien).

Le **Bulletin électronique (e-Flash)** est envoyé une fois par mois à plus de 14.000 lecteurs en Arabe, Anglais et Français. Il permet non seulement d'agréger l'information fournie par les PFN et divers sites thématiques, mais aussi de fournir des flux d'information en temps réels pour d'autres sites (ex : Alliance pour le monitoring de l'eau, RIOB, ...).

Il constitue un media de référence pour l'information sur l'eau dans la zone Euro-Méditerranéenne et un outil de travail collaboratif pour les groupes de travail du Processus Conjoint entre la DCE et Med-EUWI.

Grâce à une boîte à outils basée sur des logiciels libres, qui permet de générer d'une manière simple des portails Web très performants, la Jordanie a lancé en mai 2007 son nouveau portail SEMIDE bilingue (anglais-arabe) en coopération entre ses principaux acteurs nationaux.

Systeme Euro-Méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau

http://www.semide.net/

SEMIDE EMWIS

Système Euro-Méditerranéen d'information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau

Portail International

A Propos Du SEMIDE | Pays | Partenaires | Initiatives & Projets | Ressources | Documentation | Thèmes | Qui Fait Quoi | PFN Zone Privée

Accueil

Rechercher

La 4ème Conférence des Directeurs de l'Eau des pays Euro-Méditerranéens et des Pays Européens du Sud-est, Bled (Slovénie), 10-11/12/2007

Séminaire d'Information et de Suivi du SEMIDE en Tunisie

Flash du SEMIDE N°52, octobre 2007.

5ème Forum Mondial de l'Eau, Istanbul (Turquie), 15 - 22 Mars 2009.

L'eau dans le grenelle de l'environnement : Une synthèse des propositions - OIEAU (16/10/07, Paris)

Dernières mises à jour

- WADimena seeks experts for two political economy studies [posted on: 12/11/2007]
- Arrangements de la Conférence - Conférence des directeurs de l'eau des pays Euro-Méditerranéens et

CALENDRIER

November 2007						
M	T	W	T	F	S	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

A VENIR

- The governance of sustainable development with the new Member States of the European Union: WATER AS A NEW VECTOR FOR SOLIDARITY CHALLENGES, Suggestions for France's 2008 EU presidency
- Séminaire National d'information et de suivi du SEMIDE en Tunisie
- Knowledge Management for Decision Makers in the Water Sector
- Regional Workshop on "Environmental knowledge and information exchange in the Mediterranean"
- 13ème édition #MIDWATER
- Second MEDA Water Regional Event on Local Water Management
- The 4th Conference of

échantent leurs informations sur l'eau

SYSTÈMES NATIONAUX D'INFORMATION SUR L'EAU

Fin 2007, le **SEMIDE** compte **16 sites Web nationaux** avec le lancement du site égyptien.

Les Points Focaux Nationaux (PFN) ne ménagent pas leurs efforts pour réviser leur site et produire des contenus utiles aux acteurs nationaux du secteur de l'eau. Les savoir-faire acquis par l'Algérie, l'Espagne et la France pour la mise en œuvre technique et organisationnelle de leur **Système National d'Information sur l'Eau** permettent de faciliter les actions des autres Pays.

VERS LA MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION SUR L'EAU EN MÉDITERRANÉE

Sur la base du mandat donné au **SEMIDE** par les Ministres Euro-Méditerranéens lors de la Conférence de Turin sur la Gestion Locale de l'Eau, les Directeurs de l'Eau Euro-Méditerranéens sont convenus d'étudier des conditions de faisabilité avec les Pays volontaires, **"d'un Mécanisme d'Observation sur l'Eau en Méditerranée"**.

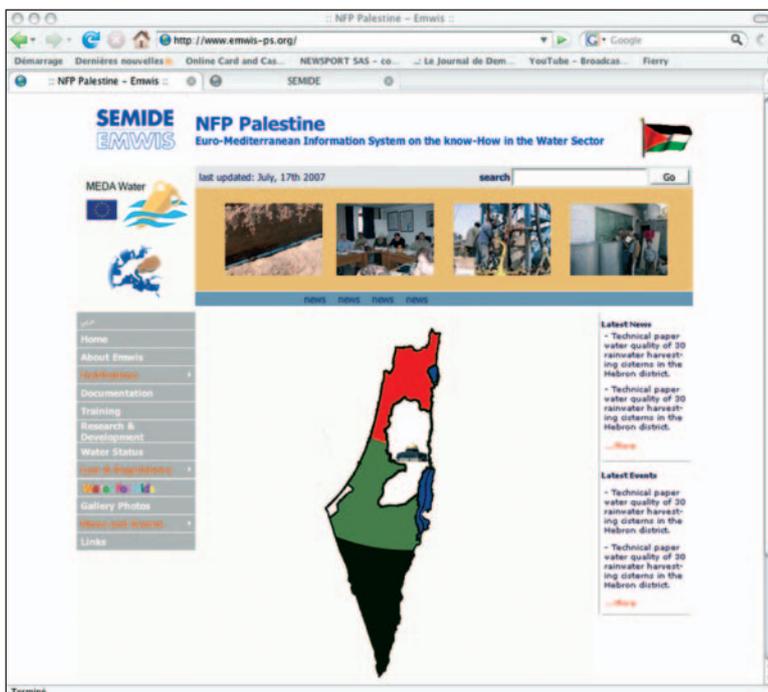
Cette étude est coordonnée par l'Unité Technique du **SEMIDE** et la Direction de l'Eau du MEDAD français, et réalisée avec l'appui technique de l'**OIEau**, compte tenu de son expertise dans le domaine des systèmes d'information partagés sur l'eau.

La première phase de l'étude, visant à identifier les objectifs ainsi que les grandes orientations potentielles d'un tel mécanisme, s'est déroulée en 2006 et ses premiers résultats ont été présentés lors de la Conférence des Directeurs de l'Eau à Athènes (nov. 2006).

La deuxième phase de l'étude, qui s'est achevée fin 2007, permet d'identifier les propositions détaillées pour la mise en œuvre de ce mécanisme.

Les travaux confirment les principales conclusions des études et enquêtes menées en 2006 auprès de multiples Organismes régionaux et nationaux :

- 1 L'une des caractéristiques de la Région Méditerranéenne est de se trouver à la croisée de multiples processus politiques nationaux, régionaux et globaux, comprenant un important volet d'activités relatives à la Gestion des Ressources en Eau (Objectifs du Millénaire et Stratégie Méditerranéenne du Développement Durable, Convention de Barcelone, politique de l'environnement de la Communauté Européenne, Partenariat Euro-Méditerranéen, Politique Européenne de Voisinage, Initiative "Horizon 2020", Politique africaine de l'eau, ...);
- 2 Pour mettre en œuvre ces politiques, de nombreux acteurs interviennent au niveau national et régional, au travers d'une multitude d'initiatives, programmes ou projets, dont certains reposent sur des programmes d'activités très complets;
- 3 La plupart des données et informations utilisées au niveau régional et/ou global, sont avant tout élaborées sur la base de données produites au niveau national et/ou local;
- 4 La majorité des acteurs, quel que soit leur niveau d'intervention (régional, national, local), sont confrontés à des problèmes relatifs à la disponibilité, la qualité, l'organisation, l'accessibilité et la mise en commun des informations sur l'eau nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans ces programmes.



Les résultats de l'étude ont été présentés lors de la Réunion des Directeurs de l'Eau à Bled (déc. 2007) et ont permis de spécifier :

- ◆ Les objectifs et principes généraux du mécanisme ;
- ◆ Les principales mesures communes à adopter afin de favoriser la production et la valorisation de données interoperables sur l'eau ;
- ◆ Les possibilités de renforcement des capacités nationales des services de données, en particulier pour la production de données d'intérêt commun qui répondent aux attentes nationales, tout en étant compatibles aux attentes de niveau régional ;
- ◆ Les thèmes prioritaires tels que la production des "Indicateurs Eau du Millénaire", les indicateurs Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable, ...
- ◆ Le programme de mise en œuvre du mécanisme et un budget prévisionnel.

POUR UN RAPPROCHEMENT ENTRE WISE ET SEMIDE

Les travaux du **SEMIDE** sur le mécanisme méditerranéen d'observation et les Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau ont suscité l'intérêt de l'**Agence Européenne de l'Environnement (AEE)** avec qui un protocole d'accord est en cours d'élaboration. Il s'agit notamment d'harmonisation avec le **Système Européen d'Information sur l'Eau -WISE-** lancé en mars 2007 et avec le monitoring de l'initiative Horizon 2020 (dépollution de la mer Méditerranée), dont l'Agence assure la responsabilité.

SEMIDE

EMWIS



Turquie

Renforcement des capacités dans le secteur de l'eau



Dans le cadre de l'adhésion possible de la Turquie à l'Union Européenne, un jumelage, intitulé "renforcement des capacités du secteur de l'eau en Turquie", a commencé en octobre 2007.

Les Pays-Bas, le Royaume Uni et la Slovaquie apporteront leur soutien à la Turquie dans la gestion de l'eau en conformité avec la législation sur l'eau de l'UE, la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) 2000/60/CE du 23 octobre 2000 en particulier, les directives sur le traitement des eaux usées urbaines

91/271/CEE du 21 mai 1991 et sur les substances dangereuses 76/464/CEE du 4 mai 1976 et les directives filles, afin de mettre en application l'acquis communautaire sur l'eau avant l'adhésion de la Turquie.

Le projet durera 27 mois et comporte quatre volets : analyse des lacunes juridiques et institutionnelles, plans de mise en œuvre, projet pilote dans un bassin turc et projet de communication.

Henk Sterk

Conseiller Résident du jumelage
Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de l'Alimentation
h.j.sterk@minlnv.nl

Préservation du Lac Uluabat

Le lac Uluabat



En Turquie, le Lac Uluabat, proche de Bursa au sud-est de la région de Marmara, a été classé au titre de RAMSAR. Le premier Plan de Gestion du Lac Uluabat a été préparé entre 1998 et 2002 par le Ministère Turc de l'Environnement et des Forêts, avec la participation de tous les groupes concernés.

WWF Turquie est l'un des partenaires du programme d'actions. Les eaux du Bassin du Fleuve Susurluk alimentent le Lac Uluabat. Les usagers de l'eau, les administrations et les Organisations Non Gouvernementales du secteur ont réunis leurs efforts pour assurer une gestion intégrée de ce Bassin, notamment le Gouvernement de la Province de Bursa, la Direction de l'Environnement et des Forêts, le Département du Statut des Femmes, la Direction de la Culture et du Tourisme, la Direction de l'Agriculture, la Direction des Services aux Villages, les Municipalités de Nilufer, de Golyazi et de Mustafakemalpaşa, le Village d'Es-kikaraagac, l'Université d'Uludag, l'Agenda 21 local de Nilufer, le Syndicat des Agences de Voyage et de Tourisme (TURSAB), ...

Le Lac Uluabat est conjointement surveillé par ces institutions pour lutter contre la pollution et l'utilisation illégale des eaux pour l'agriculture.

Les normes de pêche, l'aménagement des berges, les rejets industriels sont d'autres questions clés pour la conservation du Lac Uluabat.

Dr. Derya Altunbas

Dr. Pedro Fernandez

Université Canakkale Onsekiz Mart
Fax : 90 286 3358738
daltunbas@comu.edu.tr
pfernandez@caminos.upm.es

www.comu.edu.tr

Colloque International Antalya - 22 - 24 mars 2007 "Gestion des Bassins Versants"

Le Colloque d'Antalya



Un "Kick-Off Meeting" a eu lieu à Istanbul les 19 et 20 mars 2007, pour la préparation du 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau prévu du 15 au 22 mars 2009.

Il s'agissait d'établir les thèmes prioritaires et d'étudier les divers processus pouvant mener à la concrétisation des idées proposées.

Des tables rondes régionales ont également été organisées.

A la suite de ce "kick-off Meeting" et comme première contribution au 5^{ème} Forum Mondial, la **Direction Générale des Travaux Hydrauliques d'Etat (DSI)** a organisé à Antalya un Colloque International

sur la Gestion des Bassins Versants du 22 au 24 mars 2007.

Ce Colloque a été ouvert par le Premier Ministre Turc, M. Erdogan.

700 participants de 60 Pays y ont participé.

Jean-François Donzier, Secrétaire Technique Permanent du **RIOB**, a présenté une communication en séances plénières sur la Gestion Intégrée des Bassins et l'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau.

Le Professeur Oktay Tabasaran a été désigné Secrétaire Général du 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

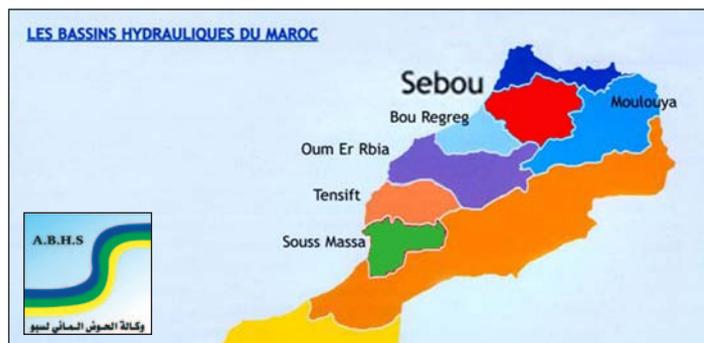
www.riob.org

Toutes les informations sont disponibles sur le Web



www.riob.org

Sebou - Seine-Normandie, un jumelage des plus actifs !



Depuis 2003, les contacts établis entre les Bassins du Sebou au Maroc et de Seine-Normandie en France ont conduit à la signature d'un jumelage en 2005.

Les échanges se multiplient et l'Union Européenne a choisi le Sebou comme "pilote" pour tester une déclinaison des principes de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau.

Les premiers échanges entre l'Agence de Bassin Hydrographique du Sebou et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) ont eu lieu en 2003 : une mis-

sion avait permis d'identifier quelques thèmes majeurs de coopération.

En 2005, un accord a été signé et portait sur les enjeux du Bassin Sebou : mise en place des redevances, outils de communication, contrats de nappe, gestion des prélèvements et des pollutions agricoles.

Dès 2006, une Ingénieur de l'ABH Sebou a séjourné une semaine à l'AESN pour travailler sur la qualité des eaux et un Ingénieur de l'AESN a participé à une sensibilisation des utilisateurs de l'eau du Sebou sur **la gestion des nappes et les pollutions agri-**

coles et a apporté son témoignage à l'occasion du débat national marocain sur la mise en place de contrats de nappe.

En mars 2007, une délégation marocaine est venue à Paris visiter le Salon International du Machinisme Agricole (SIMA) et a rencontré la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable ainsi que des agriculteurs irrigants du Bassin Seine-Normandie. En avril, ce fut une nouvelle mission à Fez et à Meknès où l'Ecole Nationale d'Agriculture a organisé un débat. Le dialogue avec les agriculteurs se poursuit !

L'assainissement n'est pas en reste. Fez construit une station d'épuration avec le concours de financements européens. A plus petite échelle et en zone rurale, l'ABH Sebou a fait auprès de AESN une demande de financement pour la mise en place d'un système viable et efficace pour le traitement des eaux usées dans une commune de la province de Sefrou.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de solidarité des Agences de l'Eau françaises (Loi Oudin-Santini de février 2005).

LE SEBOU "BASSIN PILOTE" DE LA DCE...

En coordination avec le WWF marocain, l'ABH Sebou a demandé à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie d'accueillir trois Ingénieurs pour une semaine fin juin 2007 à Paris. Leur séjour, axé sur l'analyse économique de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau, fut l'occasion de nombreuses rencontres et visites, et risque d'avoir des suites...

CALLE Myriam

Agence de l'Eau Seine-Normandie
Fax : (33) 01 41 20 16 00
calle.myriam@aesn.fr

www.eau-seine-normandie.fr

www.abhsebou.ma



Les prochains Rendez-Vous du RIOB



En 2008, le RIOB est organisateur ou partenaire des principaux événements suivants :

- **20 - 22 février :**
Assemblée Générale du NARBO
Solo - Surakarta
INDONÉSIE
- **26 - 28 mars :**
1^{ère} Semaine Africaine de l'Eau
BAfD - Tunis
TUNISIE
- **12 - 13 mai :**
Commission du Développement Durable
Session UE
Le financement de la GIRE par bassin
Nations Unies - New-York
USA
- **4 - 6 juin :**
Colloque International Gestion des phénomènes hydriques extrêmes
Session EURO-RIOB :
1^{ers} enseignements de l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau
ECWATECH - Moscou
RUSSIE
- **16 - 21 juin :**
4^{ème} Conférence Internationale CERR pour la Restauration des Rivières
Venise
ITALIE
- **7 - 10 juillet :**
Exposition Internationale sur l'Eau
Tribune de l'Eau
Saragosse
ESPAGNE
- **1^{er} - 3 septembre :**
Assemblée Générale de l'IWRA
Session : gestion des eaux transfrontalières
Montpellier
FRANCE
- **4 - 5 septembre :**
Colloque de l'IWA
Bassins fluviaux
Budapest
HONGRIE
- **2 - 4 octobre :**
"EURO-RIOB 2008"
"Les Organismes de Bassin Européens se mobilisent pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau"
Sibiu
ROUMANIE
- **19 - 21 novembre :**
Assemblée Générale du RELOB
Réseau Latino-américain des Organismes de Bassin
Rio de Janeiro
BRÉSIL

Et bien sûr du 16 au 22 mars 2009 : 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau - Istanbul - TURQUIE

Rejoignez-vous : www.riob.org





www.riob.org



Le site Internet de la Gestion par Bassin dans le Monde

- **Le Réseau International des Organismes de Bassin**
- **L'Assemblée Générale de Debrecen - 7 - 9 juin 2007**
- **Les Réseaux Régionaux des Organismes de Bassin :**
 - **Afrique - RAOB**
 - **Amérique Latine - RELOB**
 - **Amérique du Nord - ROBAN**
 - **Asie - NARBO**
 - **Europe Centrale - CEENBO**
 - **Europe Orientale, Caucase, Asie Centrale - EECCA-NBO**
 - **Méditerranée - REMOB**
- **"EURO-RIOB" :**
l'application de la Directive-Cadre Européenne
- **Le Réseau des Commissions Internationales
et des Organismes de Bassins Transfrontaliers**

Liens privilégiés vers les sites :
worldwaterforum5.org / worldwatercouncil.org
gwpforum.org / oieau.org / semide.net
unesco.org / eau-international-france.fr



Secrétariat : Office International de l'Eau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS - FRANCE
Tél. : +33 1 44 90 88 60 - Fax : +33 1 40 08 01 45
Mail : riob@riob.org
N° ISSN : 1026-0331

La "Lettre du RIOB" est éditée avec le soutien des Agences de l'Eau
et des Ministères français de l'Ecologie et du Développement Durable
et des Affaires Etrangères

Directrice de la publication : Christiane RUNEL
Rédaction - Traduction : Gisèle SINE
Maquette : Frédéric RANSONNETTE
Impression : Murcar Graphique - Paris